

Forum l'Histoire en Débat

**CFDT : STRATEGIE COMMUNE
OU STRATEGIE AUTONOME**

QUEL RAPPORT AUX PARTIS ET AUX POUVOIRS POLITIQUES ?
QUELLE AUTONOMIE DE PENSEE ?
QUEL PROJET ?

Forum l'Histoire en Débat

mai 2010

lhistoireendebat@gmail.com

SOMMAIRE

INTRODUCTION

L'autonomie une question récurrente pour le syndicalisme français 3

POINTS DE REPERE POUR L'EVOLUTION DE LA CFDT :

Du congrès de 1964 au congrès de Brest en 1979...et ensuite... 5

À PROPOS DE « *LE SYNDICALISME A UN TOURNANT ... OSER LE CHANGEMENT !* »

Contribution à une réflexion syndicale portant sur le devenir de la Cfdt 11

ANNEXE

Le Rapport Moreau - CNC session des 26-27-28 janvier 1978 26

INTRODUCTION

L'autonomie, une question récurrente pour le syndicalisme français

Le rapport entre le syndicalisme et les partis a, dès l'origine du syndicalisme, fait l'objet d'intenses débats. La Charte d'Amiens a marqué en substance la victoire d'une conception autonome du syndicalisme souvent appelée l'anarchosyndicalisme, sur le Guesdisme qui prônait un syndicalisme subordonné au politique. Elle a façonné durablement le rapport à l'action collective, au pouvoir et aux partis du syndicalisme français.

« En ce qui concerne les organisations, le Congrès déclare qu'afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre en toute liberté la transformation sociale. ». Charte d'Amiens de la CGT (1906).

En comparaison, la situation est très différente en Angleterre comme dans d'autres pays. Ainsi, de 1900 à 1906, les trade-unions formèrent, en symbiose avec des socialistes, le parti travailliste. Ils structuraient un autre modèle, qui deviendra dominant dans le Nord Ouest de l'Europe, la social-démocratie, basée sur un rapport étroit entre le syndicat et son émanation, le parti politique.

Les rapports entre le Parti Communiste et syndicats, théorisés par Lénine, relèvent par ailleurs d'une logique de subordination organique du syndicat au parti.

En France, la Charte d'Amiens, n'a pas définitivement réglé la question de l'autonomie syndicale. Pierre Héritier peut ainsi décrire le panorama syndical en 1947 : « une CGT liée au PC, une CFTC liée au MRP (la démocratie chrétienne d'alors)¹, une confédération FO liée à la famille laïque avec prédominance supposée de la SFIO (le Parti socialiste d'alors), sans oublier une CGC liée d'assez près au parti gaulliste »²

Cette proximité plus ou moins affichée n'a pas empêché la CGT et FO de se référer à la charte d'Amiens, référence emblématique et synthétique qui ne peut constituer aujourd'hui un fondement doctrinal pour définir et caractériser l'indépendance syndicale.

La CFDT, après la bataille pour la déconfessionnalisation, stipule dans ses statuts : « La confédération estime (également) nécessaire de distinguer ses responsabilités de celles des groupements politiques et entend garder à son action une entière indépendance à l'égard de l'Etat, des partis, des églises, comme de tout groupement extérieur. » Cela ne l'a pas empêché de se poser la question du rapport au politique et au pouvoir.

¹ Jusqu'à 1947 le président de la CFTC Gaston Tessier pouvait être en même temps dirigeant du MRP.

² « Le coût des occasions manquées ». Revue Mouvements N°43 Janvier Février 2006.

En particulier, peu après son congrès de déconfessionnalisation, la CFDT débattait de sa stratégie entre tenants de l'autonomie revendicative, la stratégie autonome, et partisans d'un contrat de gouvernement avec les partis de gauche, stratégie dite commune ou du contre-plan.

Cette question est toujours d'actualité : La CFDT avec le rapport « le syndicalisme a un tournant : oser le changement »³ revisite sa pratique et son rapport à l'autonomie en se référant au rapport Moreau de 1978, que nous publions en annexe.

En exergue, Marcel Grignard le rapporteur, cite Marc Bloch : « l'ignorance du passé ne se borne pas à nuire à la connaissance du présent : elle compromet, dans le présent, l'action même »⁴. Nous partageons cette démarche de l'historien.

Eclairons le passé, les faits historiques, le contexte, l'évolution de la CFDT du congrès de 1964 au rapport Moreau. Analysons ce que dit vraiment le rapport Moreau, en s'appuyant sur les débats sur la stratégie qui se déroulaient dans l'organisation à la veille de 1968.

A l'heure du congrès CFDT de Tours qui s'appuie en partie sur le rapport de Marcel Grignard pour engager un tournant, le retour sur le passé, sur ce qui a été dit, et sur ce qui a été fait, nous semble un exercice salutaire.

Les syndicalistes qui ont contribué à ce dossier, pour la plupart acteurs de ce passé, et qui en partagent succès et erreurs, sont convaincus qu'il convient, dans la lignée de ce que défendait Paul Vignaux avec Albert Detraz, Jacques Julliard, Gilbert Declercq et d'autres en 1966, de tracer la voie d'une démarche cohérente de stratégie autonome par rapport aux partis et aux pouvoirs politiques.

Mais ils sont aussi persuadés que le passage du concept théorique à la mise en œuvre n'est pas un long fleuve tranquille.

Est-ce une raison pour esquiver le débat ?

Albert Detraz⁵,
Pierre Héritier⁶,
Pierre Hureau⁷,
Joël Le Coq⁸
Christian Marquette⁹

³ Conseil National confédéral du 16-17-18 Juin 2009

⁴ « Apologie pour l'histoire, ou métier d'historien » Marc Bloch écrit en 1941-1943 1ere publication 1949.

⁵ Cofondateur de Reconstruction, Secrétaire Général de la Fédération du Bâtiment de 1952 à 1969, Responsable confédéral de 1961 à 1976.

⁶ Ancien responsable confédéral de 1973 (BNC) à 1988 (CE)

⁷ Ancien responsable confédéral (CE) de 1973 à 1985

⁸ Secrétaire Général de la Fédération Générale des Transports et de l'Équipement de 2003 à 2008 et membre du Bureau National de 2006 à 2009.

⁹ Secrétaire général de la Fédération Unifiée de la Chimie (FUC-CFDT) et membre du Bureau National Confédéral au cours des années 1982 à 1988.

POINTS DE REPÈRE POUR L'ÉVOLUTION DE LA CFDT

Du congrès de 1964 au congrès de Brest en 1979... et ensuite...

-1964 le congrès de la CFTC adopte la déconfectionnalisation, et change le sigle. La CFDT est née. Eugène Descamps est réélu secrétaire général.

Au sortir de la guerre d'Algérie, six ans après la création de la Vème République la droite gaulliste domine la vie politique. L'opposition, faible, est dominée par le PCF (Parti Communiste Français) (22%¹⁰). La SFIO (Section Française de l'Internationale Ouvrière), socialiste, est à bout de souffle (12,5 %).

Un nouveau parti de gauche a été créé en 1960 : Le PSU (Parti Socialiste Unifié). Opposé aux partis de gauche dominants, le PCF et la SFIO, il soutient en particulier l'indépendance de l'Algérie. Ce laboratoire d'idées va influencer des syndicalistes chrétiens engagés dans l'action pour la déconfectionnalisation.

Face à une CGT qui revendique 2 000 000 d'adhérents, (près de 6 millions en 1947), la CFDT en revendique environ 500 000.

Le patronat est fermé à la négociation.

-1965 François Mitterrand candidat unique de la Gauche à la première élection présidentielle rassemble 44,5 % des voix au 2eme tour face à Charles De Gaulle : 55,5 %.

-1966-1968. Courte victoire de la droite aux élections législatives de 1967.

Un débat s'engage dans les Ecoles Normales Ouvrières (ENO), Ecoles de formation des responsables CFDT, sur la stratégie pour faire aboutir les revendications et envisager les rapports avec la gauche :

- Edmond Maire, Marcel Gonin proposent une **stratégie commune, dite aussi du contre plan** : La confédération négocie les revendications des travailleurs pour les intégrer dans un contrat de gouvernement.
- Paul Vignaux, Albert Detraz, Jacques Julliard, Gilbert Declercq entre autres, défendent une **stratégie autonome** : la confédération défend les revendications quel que soit le pouvoir en place.

Le débat n'est pas tranché et se poursuit jusque dans les premiers mois de 1968.

-1968 le conflit social de Mai et Juin débouche sur les accords de Grenelle, l'augmentation du SMIC, la création de la section syndicale d'entreprise....

La CFDT adopte une attitude plus ouverte à l'évolution de la société et du salariat que la CGT.

¹⁰ Elections législatives 1962.

Après un recul de l'adhésion en 1965 suite à la scission de la CFTC, le nombre d'adhérents augmente avec une accélération à partir de 1968, pour atteindre un pic en 1976-1977.

Le débat sur la stratégie commune ou la stratégie autonome semble abandonné après 1968.

Le Gouvernement dissout l'Assemblée Nationale et les nouvelles élections des 23 et 30 Juin 1968 lui donnent une majorité écrasante : La Droite est à plus de 58%.

-1969 De Gaulle organise un référendum sur la régionalisation et la réforme du Sénat. A la suite de la victoire du NON, De Gaulle démissionne.

Georges Pompidou est élu Président de la République au 2eme Tour face à Alain Poher. La gauche est éliminée au 1^{er} tour des présidentielles Jacques Duclos PCF 21,27 %, Gaston Deferre SFIO 5,01 %, Michel Rocard PSU 3,61 %... Le blocage politique est total alors que les aspirations sociales et culturelles de la société se diffusent et se multiplient.

-1970-1974

Le congrès de 1970 de la CFDT adopte de nouveaux statuts renforçant le pouvoir de la Commission Exécutive et prône un socialisme démocratique basé sur la propriété sociale des moyens de production et d'échange, la planification démocratique et l'autogestion des entreprises.

Des luttes symboliques par les revendications et les méthodes d'action, dans lesquels la CFDT est en pointe éclatent sur les conditions de travail, Penarroya, les ouvrières de Cousseau à Cerizay, les nouvelles galeries de Thionville, sur l'emploi LIP...

Chez LIP en 1973 sous l'impulsion d'un comité d'action dans lequel les militants CFDT sont les principaux animateurs, les ouvriers remettent en marche la production sous leur contrôle et vendent leur production. « On fabrique, on vend, on se paie ». Le conflit est emblématique.

Mais Edmond Maire, qui a succédé à Eugène Descamps comme Secrétaire Général en 1971, qualifie la CFDT de cette époque de bateau ivre :

« Certains s'opposent à tout accord professionnel. Par exemple, si je gagne en faisant accepter « l'accord de progrès » EDF-GDF, par contre, je suis battu en défendant l'accord purement syndical de l'Union des fonctionnaires avec les pouvoirs publics. Après 68, il y a eu des risques de dérapage, y compris dans la majorité... Des années difficiles ! »¹¹

En Mars 1973 les élections législatives sont à nouveau gagnées par la droite, malgré une progression de la gauche : 1^{er} tour droite 50,9 % gauche 44,9 % divers 4,2 %

Octobre 1973 : A la suite du premier choc pétrolier¹², le nombre de chômeurs augmente rapidement: 400 000 chômeurs en 1973- 800 000 en 1975. Les pays industrialisés quittent durablement la période des « 30 glorieuses » caractérisées par le plein emploi.

¹¹ Site CFDT retraités 28 septembre 2009 <http://cfdt-retraités.fr/spip.php> « le meilleur et le moins bon souvenir syndical d'Edmond Maire ».

¹² Suite à la guerre du Kippour, le prix du pétrole est multiplié par 4.

Selon Edmond Maire les premiers signes de désyndicalisation liées à la situation de l'emploi commencent en 1974 dans le textile ¹³ pourtant la CFDT poursuit jusqu'en 1978 sa progression d'adhésion à un taux supérieur à celui de la CGT, sans pour autant remettre en cause sa prédominance. Le rapport CFDT/CGT passe de 1 à 4 au début des années 60 à un rapport de 1 à 3 au début des années 1970.

La Gauche se recompose : La SFIO disparaît en 1969, le Parti Socialiste qui lui succède, permettra une refondation de la gauche socialiste. Au Congrès d'Epinay en 1971, François Mitterrand le rejoint et devient Premier Secrétaire. Le Programme Commun de gouvernement (PS, PCF, Radicaux de Gauche) est signé en 1972. Le PSU le critique, mais Michel Rocard son secrétaire national de 1967 à 1973 soutient la candidature de François Mitterrand aux présidentielles en 1974 qui verront l'élection de Valéry Giscard D'Estaing au second tour (50,8 contre 49,2 %).

A la suite de l'échec de la gauche aux législatives de 1973 la CFDT se prononce pour une « union des forces populaires » (politiques et syndicales).

Dès l'automne 1973, la campagne présidentielle est lancée. L'état de santé de Georges Pompidou laisse présager d'une élection présidentielle anticipée en 1974. Pierre Mauroy, Michel Rocard et leurs amis réciproques préparent secrètement une opération qui deviendra les Assises du Socialisme en octobre 1974.

Les Assises visent à regrouper (théoriquement) les trois forces de la gauche socialiste non communiste : le parti socialiste, le PSU de Michel Rocard et la CFDT qui s'engagera à travers la signature du tiers des membres du Bureau National, soit la moitié des représentants des fédérations et des unions régionales.

Edmond Maire (l'un des instigateurs) et la Commission Exécutive se tiendront à l'écart¹⁴.

Mais une partie de la CFDT (Jacques Chéreq, Jacques Julliard, Pierre Héritier, Emile Le Beller...) répondent positivement signent l'appel des Assises.

C'est la mise en œuvre de fait de la stratégie commune et en même temps l'émergence de ce qu'il a été convenu d'appeler la deuxième gauche.

1975-1979

La crise économique s'approfondit. Raymond Barre Premier Ministre à partir d'Août 1976 met en place des plans d'austérité. La progression du chômage se poursuit le million de chômeurs est atteint au 2^{ème} trimestre 1977, 1,1 million fin 1978. Les secteurs syndicalisés comme textile, la métallurgie, la sidérurgie sont parmi les plus touchés.

¹³ Site CFDT retraités 28 Septembre 2009

¹⁴ Dans cette période très agitée, il faut aussi noter la position de la CFDT sur une candidature unique de la gauche et la réponse du Bureau National à l'appel déclencheur de François Mitterrand. Les membres du BN n'avaient pas tous toutes les cartes en mains. François Mitterrand sera représenté par Jacques Attali dans le groupe de préparation politique des Assises. Les partisans de François Mitterrand participent à la rédaction du texte.

La diminution du nombre d'adhérents commence en 1978 pour la CFDT comme pour la CGT. Mais jusqu'en 1981 la diminution est limitée. Le nombre d'adhérents de la CFDT reste élevé.

Sur le plan politique la dynamique fonctionne à gauche. Elle remporte les élections cantonales de 1976 et les municipales de 1977. Mais cette poussée profite davantage au PS qu'au PC.

En Septembre 1977 Georges Marchais réclame la « réactualisation » du programme commun et provoque la rupture de l'Union de la Gauche.

Les élections législatives qui ont suivi en Mars 1978 donnent une courte victoire à la droite avec pour la première fois depuis longtemps le PS devant le PC.

Au congrès du PS en Avril 1979 Michel Rocard défend le principe de la révision du programme commun, il est battu par François Mitterrand.

A la CFDT, la rupture de l'union de la gauche met en suspension la stratégie d'union des forces populaires définie en 1973. La « deuxième gauche » est minoritaire au PS. La perspective d'une majorité de gauche peut apparaître lointaine.

C'est dans ce contexte que se situe le rapport Moreau (Janvier 1978) puis le congrès de Brest du 8 au 12 Mai 1979.

« Le recentrage n'est pas proposé par rapport au gauchisme, mais par rapport au Programme Commun. Car la période du danger gauchiste des années 70 à 73 est dépassée. » Edmond Maire¹⁵.

Alors que la France est à deux ans de la venue de la gauche au pouvoir, la CFDT abandonne dans les textes sa stratégie de rapprochement avec le parti socialiste, ainsi que l'unité d'action avec la CGT.

S'agit-il pour autant d'un retour à la stratégie autonome ? Non car il reste la volonté du contrat avec le pouvoir en place.

Après le congrès de Brest

L'autonomie par rapport au politique va être cruellement mise à l'épreuve avec la victoire de François Mitterrand aux élections de 1981.

« Notre approche de la politique ! Avec Jacques Chéreq nous allons voir François Mitterrand le 9 mai 1981, la veille de l'élection. Nous lui disons : « nous ne souhaitons pas que vous soyez au pouvoir pour six mois seulement ». Edmond Maire¹⁶.

¹⁵ Site CFDT retraités 28 septembre 2009 <http://cfdt-retraités.fr/spip.php> « le meilleur et le moins bon souvenir syndical d'Edmond Maire ».

¹⁶ Site CFDT retraités 28 septembre 2009 <http://cfdt-retraités.fr/spip.php> « le meilleur et le moins bon souvenir syndical d'Edmond Maire ».

Nombre de militants CFDT investissent les centres du Pouvoir d'Etat.

A l'épreuve de la rigueur la CFDT apparaîtra comme un syndicat pro-gouvernemental.

Dés 1982 un premier plan de rigueur conduit au blocage des prix et des salaires de Juin à Octobre. La CFDT critique et fait des contre-propositions notamment pour protéger les bas salaires.

Mais en Janvier 1983, Edmond Maire annonce le 2eme plan de rigueur (préconisé par Jacques Delors), lequel sera effectif en Mars 1983. Après une rencontre de la CFDT avec François Mitterrand, à la sortie Edmond Maire déclare seul sur le perron de l'Elysée ce qui apparaît comme une prise de position en faveur de ce plan : « le pouvoir d'achat est menacé et un deuxième plan de rigueur risque de devenir nécessaire ». Les militants prennent connaissance de cette déclaration par les médias. Le trouble est profond.

Cette intervention grand public est comprise par tous comme une revendication de la rigueur par la CFDT. Elle a été l'objet de vives critiques au sein du Bureau National et a entraîné une chute du nombre des adhérents.

La CFDT apparaît comme un syndicat pro-gouvernemental. Elle est sanctionnée aux élections de la Sécurité sociale de décembre 1983¹⁷, où elle se classe 3ème, derrière la CGT et FO.

En 1984, le CNPF (Conseil National du Patronat Français) engage une négociation sur « l'adaptation des conditions d'emploi » en vue de gagner de la souplesse dans la gestion de la main d'œuvre. Le mot "flexibilité" n'est pas prononcé dans le texte, mais l'objectif est bien celui-là. Le Bureau National donne un avis favorable aux conclusions de la négociation, mais les fédérations et unions régionales consultées refusent la signature de la CFDT.

Si la désyndicalisation a commencé en 1978, la chute est brutale de 1983 à 1988. La CFDT perd alors 40% de ses adhérents et gomme les progressions enregistrées depuis "l'évolution" de 1964

A partir de 1989, un redressement s'opère sous le double effet d'une amélioration de la collecte des cotisations par le prélèvement automatique et d'une politique de développement : GAPS (Groupe d'action pour la syndicalisation), plans de développements, mise en place des développeurs...

Comment expliquer une telle chute entre 1983 et 1988 ?

La déstructuration du salariat sous l'effet de la crise est sûrement responsable d'une partie de la baisse d'adhésion, mais la désaffection tient surtout au manque d'autonomie par rapport à la gauche au pouvoir et à une politique revendicative apparaissant comme accompagnant la politique de rigueur sans contreparties, alors que le tournant opéré par le gouvernement désenchantait une grande partie des salariés après les espoirs de 1981.

¹⁷ Il n'y a plus eu d'élections pour la Sécurité Sociale depuis 1983.

Cette déficience de l'autonomie de pensée a été d'autant plus préjudiciable à ce moment là que le contexte international (Reagan, Thatcher) faisait émerger le libéralisme financier comme modèle de pensée unique.

En conclusion, ni le Rapport Moreau ni le Congrès de Brest n'ont été les initiateurs de la resyndicalisation, au sens de développement de l'adhésion, de la CFDT. Ils précèdent au contraire le plus fort de la chute.

C'est en 1988, 10 ans après le rapport Moreau, que la CFDT entamera réellement une remontée de la syndicalisation qui l'amènera en 2002, à peu près au niveau qu'elle avait en 1978.

Mais dès 2003 elle va rechuter de 8 % à la suite de la réforme des retraites.

Joël Le Coq

À PROPOS DE « *LE SYNDICALISME A UN TOURNANT ... OSER LE CHANGEMENT !* »

Contribution à une réflexion syndicale portant sur le devenir de la Cfdt.

Il n'est pas ici dans notre intention de mettre en doute la volonté de changement à laquelle invitent les auteurs du "Rapport Grignard". En effet, quels dirigeants syndicaux ne tiendraient-ils pas compte des difficultés sérieuses et des enjeux nouveaux face auxquels peut, en particulier, se trouver confronté le syndicalisme CFDT : mauvais résultats enregistrés lors des élections des Prud'hommes, décalages persistants entre instances de direction et sections syndicales, incertitudes liées aux règles nouvelles de représentativité syndicale ...

Notons toutefois que très régulièrement, et tout du long de son histoire, le mouvement syndical a tendance à déclarer être à un moment décisif et, en conséquence, à afficher un projet de changement. C'est ainsi, que dans la CFDT, pour ne s'en tenir qu'à la période récente, l'actuel « Oser le changement ! » vient relayer le très similaire mot d'ordre « Le monde change, changeons notre syndicalisme » des années 80. On ne pourrait que se féliciter de cette aptitude de notre syndicalisme à se remettre régulièrement en cause afin de mieux poursuivre son combat si cela ne venait assez souvent écorner, si ce n'est édulcorer un peu plus encore son projet comme ses valeurs fondamentales.

Qu'en est-il donc aujourd'hui du sens et de la portée des évolutions d'orientation et de stratégie syndicale préconisées dans le "Rapport Grignard" ? C'est l'objet des quelques réflexions qui suivent.

Afin de donner sens à son propos, en exergue des réflexions proposées, le rapporteur reproduit une citation de l'historien Marc Bloch tirée de l'ouvrage *Apologie pour l'histoire* (1941) : « *L'ignorance du passé ne se borne pas à nuire à la connaissance du présent : elle compromet, dans le présent, l'action même* ». Dans cette perspective, les auteurs du texte entendent ainsi synthétiser des moments clés qui ont jalonné les 30 dernières années de l'action de la CFDT.

A l'évidence, la période ainsi retenue l'est en raison du « *tournant* » que leur semble avoir constitué le rapport de "Situation générale" ¹⁸ que Jacques Moreau, responsable confédéral du secteur politique, a pu présenter au Conseil National de l'organisation à la fin janvier 1978.

¹⁸ Rapport de situation générale, dit "Rapport Moreau", Conseil national des 26-27 et 28 janvier 1978, 16 pages, suivi de 4 annexes (I - La crise s'installe, 7 pages ; II - Le monde patronal, 8 pages ; III - Réponses et stratégies politiques et syndicales, 24 pages ; IV - Les travailleuses, 1 page).

I. Le "rapport Moreau" de janvier 1978, un document qui visait la refondation du projet syndical de la Cfdt ? Rien n'est moins évident !

Pour les auteurs du document « Oser le changement », les réflexions et propositions avancées trente ans auparavant par Jacques Moreau constituent « *un tournant* ». A lire le propos de ces actuels responsables confédéraux, ce rapport résulterait de l'« *ère de changement à la fois économique et politico idéologique* » dans laquelle était entrée la France de cette époque : une « *croissance ralentie* » avec « *une augmentation du chômage* », « *la rupture de l'Union de la gauche* » et « *surtout* », supposent-ils de leur côté, cela découlerait de « *l'évolution de notre pays qui contribue à l'enterrement des illusions post 68* ».

D'où, selon la lecture qu'ils veulent pouvoir en faire de nos jours, il s'agit d'un rapport qui « *affirmait que la négociation collective et l'autonomie vis-à-vis du politique étaient au cœur de son projet syndical (CFDT)* ». Selon eux, c'est un texte qui appelait « *à une véritable révolution culturelle* » en proposant « *la revalorisation du rôle irremplaçable et fondamental de la négociation collective dans l'action syndicale qui doit aboutir à un compromis où tous trouvent avantage* ». C'est aussi, dans un contexte politique qui avait vu la CFDT beaucoup s'investir dans l'"Union des Forces populaires" et participer aux "Assises du socialisme", un rapport qui « *apparaît iconoclaste, voire scandaleux, en réaffirmant la nécessité incontournable de l'autonomie du syndicalisme* ». Et, probablement, pour mieux souligner combien à leurs yeux les prises de position du "Rapport Moreau" doivent être comprises comme une rupture assez fondamentale d'avec l'histoire et le projet antérieur de la CFDT, les auteurs du "Rapport Grignard" observent qu'« *il faudra cependant plus de 25 ans pour que ces deux orientations deviennent l'élément fort et partagé de notre culture* ».

De la sorte, le "Rapport Moreau" se trouve être aujourd'hui investi d'un rôle que ses propres auteurs étaient sûrement bien loin de revendiquer et même d'envisager à l'époque de son élaboration. Présenté rien de moins que comme une « *révolution culturelle* » c'est à l'aune des 2 grandes réorientations fondamentales qu'on lui prête, l'affirmation de la place centrale à accorder à la négociation et celle de l'autonomie vis-à-vis du politique, que le "Rapport Grignard" s'efforce donc de sélectionner et d'évaluer les avancées, comme les échecs, enregistrés lors des trois dernières décennies d'activité cédétiste.

De fait, dans cette approche toute particulière de l'histoire de la CFDT, tout se passe comme si les deux nouveaux "piliers" ainsi prêtés au "Rapport Moreau" étaient venus jouer un rôle de refondation du syndicalisme CFDT. Une refondation telle qu'il ne serait plus guère nécessaire de se pencher sur un bien encombrant passé des trois autres précédentes décennies, qu'il ne serait pas même utile d'aller vérifier s'il est fondé et pertinent de voir « *une révolution culturelle* » dans les deux réorientations que les responsables confédéraux d'aujourd'hui entendent placer sur le devant de la scène.

L'interprétation du "Rapport Moreau" qu'entend désormais nous délivrer le "Rapport Grignard" ne va pas de soi, il importe d'aller vérifier si elle peut correspondre aux faits passés, aux écrits tels qu'ils existent véritablement.

D'où la double question suivante :

- Les propos attribués au rapporteur de 1978 renvoient-ils à l'esprit et à la lettre du texte présenté à l'époque au Conseil National Confédéral ou bien s'agit-il bien plus d'une relecture toute particulière et circonstanciée du document en question ?
- La place accordée à la négociation collective tout comme l'autonomie vis-à-vis du politique résultent-elles de la « *révolution culturelle* » induite par le "Rapport Moreau" ou bien sont-ce là des valeurs constitutives de la CFDT qui, pour le moins des origines de "Reconstruction" jusqu'à l'après-mai 68, ont pu imprégner de manière quasi-permanente les orientations et pratiques concrètes des organisations cédétistes ?

Bref retour sur le "Rapport de Situation générale" de 1978, dit "Rapport Moreau"

Dans leur ouvrage *La Deuxième gauche*¹⁹ paru en 1982, Hervé Hamon et Patrick Rotman, après une assez longue présentation du fameux "Rapport Moreau" ne manquaient pas d'observer combien « *la distance est frappante entre les prudences d'une formulation souvent interrogative et la virulence passionnée des réactions* ». Selon eux, la personnalité du rapporteur responsable du secteur politique, la rigueur qui le caractérise, ses affinités politiques et sa filiation intellectuelle expliquent le phénomène. Toutefois, plus de trente ans après, et maintenant dans un tout autre sens, faut-il une fois encore déformer ou attribuer au texte incriminé des propos qui ne sont pas exactement les siens ?

Sans trop nous étendre ici, reprenons tout simplement chacun des deux points qui peuvent être aujourd'hui soulignés comme ayant constitué des tournants dans les orientations et la culture de la CFDT.

Une nouvelle place à la négociation collective ou bien un ajustement conjoncturel ?

Constatant les contours incertains de la situation qui était celle de l'année 1978, le rapporteur observe que la CFDT se doit de jouer un rôle conforme à sa spécificité qui est celle de « *rendre plus autonomes et plus actifs les travailleurs et les travailleuses* »²⁰. De là, il importe, « *de ne pas soumettre la réalisation des objectifs et des revendications, au seul changement politique* ».

Certes, observe le rapporteur, la CFDT a maintenu ce principe « *au niveau des textes, des déclarations, des propositions, l'intention* » mais elle n'a pu « *impulser et orienter les luttes des travailleurs et l'action syndicale comme il aurait été souhaitable ... Or, la période de crise actuelle nécessite une action déterminée et puissante des travailleurs ... Cela passe par une prise en compte des problèmes réels vécus [...] Cela suppose un effort pour associer les gens concernés à l'élaboration et à la formulation des revendications ; cela nécessite la volonté d'obtenir des résultats même partiels par la négociation [...] Nous savons que la construction du rapport de forces passe par une multitude d'actions et que les travailleurs ne se décident d'agir que s'ils estiment que cette action peut aboutir à des résultats* »²¹.

¹⁹ La deuxième gauche – Histoire intellectuelle et politique de la CFDT, Hervé Hamon et Patrick Rotman, Collection L'Épreuve des Faits - Éditions Ramsay, 1982, pp. 298-303.

²⁰ "Rapport Moreau" p. 8.

²¹ *Ibid.* pp. 9-11, ainsi que pour les citations du paragraphe qui suit.

Et le rapporteur de constater que si dans la CFDT « *nous nous sommes prononcés pour la négociation* » reste à savoir si « *nous avons ajusté nos objectifs, nos revendications, nos modes d'action, notre information en fonction de cet impératif* ». D'où cette conclusion : « *Obtenir des résultats concrets, donner espoir, passe par les nécessaires compromis avec ceux qui dirigent l'économie et la vie sociale* » et ce n'est pas en refusant cela « *que nous renforçons la contestation de la politique des dirigeants ... La négociation demeure pour nous le débouché naturel de l'action revendicative sur laquelle elle s'appuie pour aboutir à un compromis favorable aux intérêts des travailleurs* ».

Voilà en substance les propos effectivement tenus concernant la question de la négociation. À l'évidence on est là moins en présence d'un projet de rupture radicale que de propositions d'ajustements, pour le moins nuancées, visant à mieux répondre aux situations concrètes et diversifiées effectivement rencontrées sur le terrain revendicatif, d'une part, et à redonner sa place à la négociation au sein des processus d'action, d'autre part.

Une stratégie du syndicalisme qui, tout en étant conçue comme autonome, demeure cependant située dans le cadre de l'"Union des Forces Populaires"

Concernant le second point évoqué par le "Rapport Grignard", celui de l'« *autonomie vis-à-vis du politique* », force est de constater qu'aucun développement du document de 1978 n'est consacré à cette question, une telle formule n'est pas même utilisée.

Il se trouve seulement qu'au détour du bref paragraphe consacré au rôle que doit jouer la « *plate-forme d'objectifs et de revendications* » de la CFDT il est observé que « *la meilleure façon pour la CFDT d'être efficace et de développer sa stratégie autonome dans le cadre de l'Union des forces populaires* » est de développer un effort intense « *pour faire connaître les propositions de la plate-forme et les adapter aux situations concrètes* »²².

Selon un mode de pensée que connaissent parfaitement ceux qui ont pu côtoyer de près le rapporteur lorsqu'il assumait la fonction de secrétaire général de la Fédération Chimie, Jacques Moreau se livre à une analyse fine de la situation politique et examine les deux cas de figures politiques auxquels le mouvement syndical peut avoir à faire face à court terme. Le rapporteur confirme que la stratégie de la CFDT demeure celle d'une autonomie engagée, c'est-à-dire d'un engagement inlassable « *au sein de l'Union des forces populaires, en vue de créer les conditions d'une victoire de l'Union de la Gauche aux prochaines législatives et pour en faire un point de départ d'un processus de transformation du pays* »²³.

En d'autres termes, au nom de la direction confédérale et fidèle à ses engagements antérieurs, en prônant le développement d'une « *stratégie autonome dans le cadre de l'Union des forces populaires* », Jacques Moreau ne s'écarte pas vraiment de l'orientation dite de "Stratégie commune". Une conception qui, principalement co-définie par Edmond Maire et Marcel Gonin, l'avait emporté fin des années 60 face aux tenants de la "Stratégie autonome"²⁴ qui, quant à eux, en particulier, s'opposaient à l'idée de la conclusion d'engagements socio-économiques prédéfinis avec les forces politiques de gauche.

²² "Rapport Moreau" p. 11

²³ Cette orientation de la CFDT en faveur d'une « autonomie engagée » figure en très bonne place dans le "Rapport Moreau". Force est de constater que Jacques Moreau, loin de se contenter de réaffirmer un tel positionnement dès la première page du document, en vient à consacrer à cette question de l'engagement politique près de la moitié de son rapport et plus encore concernant ses annexes.

²⁴ Cf. plus loin quelques références concernant ce débat majeur, « stratégie commune ou stratégie autonome » qui aura traversé la CFDT dans la seconde partie des années 60.

II. Si « tournant » il y aurait bien eu, il n'apparaît pas là où les auteurs du "Rapport Grignard" entendent aujourd'hui le situer

Comme on l'a vu, le "Rapport Moreau", ce que l'auteur de ce dernier admettrait très certainement, constituait bien plus un réajustement de la stratégie CFDT au regard de la période traversée que d'une révision radicale des orientations fondamentales définies antérieurement.

Cela dit, reste posée la question de savoir ce qu'il en est de cette « *révolution culturelle* » que la CFDT aurait connue ces 25 dernières années en faisant des deux orientations, *la place de la négociation collective et l'autonomie du syndicalisme*, « *l'élément fort et partagé de notre culture* » CFDT.

La négociation collective et l'autonomie vis-à-vis du politique, deux objectifs qui n'ont cessé d'accompagner toute l'histoire de la CFDT

A suivre le "Rapport Grignard", l'actuelle double affirmation cédétiste de la « *place de la négociation collective* » et de l'« *autonomie vis-à-vis du politique* » constituerait un tournant d'avec les orientations qui étaient celles de la CFDT d'avant le "Recentrage / re-syndicalisation" engagé dans les années 80. Tous ceux qui ont pu militer activement au sein de l'organisation cédétiste dans les décennies qui ont précédé cette évolution, de même que tous ceux qui veulent bien jeter quelques regards sur une histoire longue de la CFDT et non sur une sélection d'une seule moitié de son passé, tous ceux là ne peuvent qu'être pour le moins surpris, si ce n'est offusqués, par une présentation qui prend de telles libertés avec l'histoire et ses faits. On ne saurait en effet ignorer ou même négliger l'ampleur de l'engagement de plusieurs générations de militants autour de ce qui, époque oblige, a longtemps constitué le cœur des processus contractuels, à savoir les conventions collectives et les grands accords nationaux.

« *L'action contractuelle est dans la logique syndicale* »

La formule qui précède est de Paul Vignaux²⁵, elle est extraite de sa "*Lettre aux syndicalistes*"²⁶ publiée dans *Cahier Reconstruction* du printemps 1971. Dans cet écrit celui qui fut l'un des grands animateurs du courant syndical auquel doit tant la CFDT, se propose d'apporter un éclairage au « *débat sur la politique contractuelle provoqué à la suite de "Mai 68" par le développement des négociations collectives en France et le réveil de la vieille hésitation anarcho-syndicaliste à contracter avec le patronat ou l'"état-patron"* ». Outre la question « *syndicalisme et politique* », pour sa plus large part, cette "lettre" est consacrée à des réflexions, le plus souvent à des rappels, se rapportant à la « *politique syndicale contractuelle* », la « *régulation des relations de travail par le syndicalisme* », la « *négociation collective* », « *les relations entre rapports de force et règles contractuelles* » ...

²⁵ Concernant Paul Vignaux, les "*Cahier Reconstruction*" et le rôle majeur qu'ils auront joué dans l'évolution de la CFDT/CFDT, on pourra se reporter aux deux ouvrages suivants :

- De la Cftc à la Cfdt syndicalisme et socialisme – "Reconstruction" (1946-1972) par Paul Vignaux, postface d'Edmond Maire, Les Éditions Ouvrières, 1980 ;

- Paul Vignaux – Un intellectuel syndicaliste, ouvrage collectif édité par la CFDT, Syros-Alternatives, 1988.

²⁶ « Lettre aux syndicalistes », Paul Vignaux, "*Cahier Reconstruction*", printemps 1971.

Une année auparavant, les "Cahier Reconstruction" s'étaient déjà attachés à publier un article intitulé « *Politique syndicale contractuelle* »²⁷ qui cherchait à préciser les relations entre « *contrat et démocratie* », « *démocratie et intégration* » pour conclure que « *telle que nous l'avons toujours conçue, la politique contractuelle est une politique syndicale, d'origine syndicale, inspirée de raisons syndicales et notamment de raisons de pouvoir syndical* ».

On notera qu'à cette occasion, afin « *de montrer comment une politique contractuelle s'insère dans notre conception d'un syndicalisme démocratique d'orientation socialiste* », ce numéro reproduisait un article de Paul Vignaux qui, publié en octobre 1960 dans les mêmes Cahiers, avait pour titre : « *Des conventions collectives au socialisme démocratique* ».

On n'en finirait pas de relever ici les écrits ou partie d'écrits des cédétistes qui jouèrent un rôle moteur dans l'édification tant des orientations que des pratiques de la CFDT.

Ces quelques références devraient suffire pour souligner combien la question de la négociation collective est constitutive de la CFDT et tout simplement du syndicalisme, qu'elle a accompagné de manière quasi-permanente l'action revendicative de notre organisation même si, aux alentours des années 70, les années dites de "gauchissement", la négociation a pu être qualifiée de « *moyen parmi d'autres* » et non de « *partie intégrante de l'action* » comme ce le sera quelques années après. On pourrait en rester là pour ce point mais, au risque de nous étendre un peu trop, nous compléterons notre propos par deux autres observations.

Tout d'abord, nous le ferons en reproduisant l'extrait d'une étude tirée, une fois de plus, des "Cahiers reconstruction": « *La démocratie industrielle* »²⁸ par Bernard Vacheret, novembre 1956. Nous ne résisterons pas à en extraire une assez longue citation tant il nous semble qu'est particulièrement éclairant et fort le paragraphe consacré à la place du contrat collectif dans l'action syndicale en entreprise :

« L'opposition syndicale attaque l'employeur pour le contraindre à accepter un accord plus avantageux pour elle, accord par lequel elle prendra, en même temps que l'employeur, une part de responsabilité. L'opposition syndicale est donc à la fois défensive et constructive sur le plan de l'entreprise et sur le plan national. Sur le plan de l'entreprise elle défend l'intérêt du salarié contre l'employeur [...] Mais cette action de défense est constructive dans la mesure où elle aboutit à la conclusion d'un contrat collectif ; ce contrat est lui-même une forme de coopération, non pas coopération organique par l'intégration des travailleurs dans une association permanente avec leur employeur, mais coopération libre et limitée entre partenaires égaux. L'association est le mode naturel de relation entre des intérêts que l'on suppose continuellement convergents ; le contrat, au contraire, est le mode naturel de relation entre des intérêts divergents que l'on accorde sur un compromis et une définition des droits et engagements réciproques ; la démocratie d'entreprise relève de l'association et l'action syndicale du contrat ; et il n'y a pas lieu à s'étonner que ces deux formes de relations s'établissent au sein de la communauté, puisqu'effectivement les deux sortes d'intérêts s'y rencontrent ».

²⁷ « *Politique syndicale contractuelle* », "Cahier Reconstruction", printemps 1970 ; suivi par « *Des conventions collectives au socialisme démocratique* », reprise d'un article de Paul Vignaux publié dans les mêmes "Cahier Reconstruction" en octobre 1960.

²⁸ « *La démocratie industrielle* », Bernard Vacheret, "Cahier Reconstruction" n° 38, Étude n° 11, novembre 1956.

Les réflexions se rapportant à la question de la négociation collective ne sont certainement pas restées cantonnées aux seuls "Cahier Reconstruction", cette préoccupation traverse bien évidemment très concrètement la vie des organisations fédérales de la CFTC/CFDT. Nous nous appuyons ici sur le cas de la *Fédération Chimie*, un cas que nous pensons connaître assez bien et pour lequel nous disposons aussi de quelques archives à portée de main.

Dans les années 80, afin de nourrir les réflexions fédérales chimie concernant l'articulation des niveaux de négociation et le développement de ces formes nouvelles que constituaient les "accords cadre" de branches professionnelles, nous nous étions astreint à rassembler les articles et réflexions produits dans la fédération pendant les deux décennies qui avaient suivi l'après guerre. En ne prenant pas en considération les simples comptes-rendus de négociations sectorielles, c'est en fait un imposant dossier de plusieurs centimètres d'épaisseur que nous avons été amenés à constituer à cette occasion.

Cette préoccupation forte et constante commence tout particulièrement par "la bataille des conventions collectives" suite à la loi de février 1950. A l'occasion d'un de ces moments de négociation, en réponse à la déclaration du représentant patronal, les propos que tient Raymond Marion²⁹, alors secrétaire général de la fédération chimie, font assez bien écho à ceux de Bernard Vacheret que nous avons reproduits plus haut :

« Pour nous, la convention collective est une expression, à un moment déterminé, de la coopération entre travailleurs et employeurs, pour la prospérité de l'industrie [...] Une convention collective est une étape vers une promotion ouvrière plus complète : une gestion effective par le travailleur de ce qu'il produit. Une convention collective n'est pas seulement un barème de salaires, mais un ensemble cohérent, construit par les représentants des parties contractantes, et elle constitue essentiellement la preuve tangible de la capacité ouvrière à discuter, dans l'égalité absolue des droits, de tout ce qui a rapport avec l'industrie considérée ».

Tirant le bilan de deux années de négociations difficiles marquées par de multiples blocages, Raymond Marion observe que même si les résultats ne sont pas à la hauteur des efforts déployés, les discussions engagées ont été formatrices pour les militants, elles auront permis d'approfondir des problèmes qui ne leurs étaient pas familiers auparavant et ainsi « *de constituer des équipes homogènes d'industrie* »³⁰.

²⁹ Cité pp. 54-55 par Guy Brucy dans son ouvrage : Histoire de la Fédération de la Chimie CFDT de 1938 à nos jours, préfacé par Jacques Moreau, Syros, 1997.

³⁰ Jean-Marie Kieken qui, aux côtés de Raymond Marion, dirigeait la fédération chimie CFDT, aimait utiliser l'expression « force contractuelle » pour définir le syndicalisme auquel il consacrait d'exceptionnelles compétences d'organisateur (cf. Pour un Syndicalisme puissant. Par de nombreux militants – Une méthode de travail, Jean-Marie Kieken, numéro spécial de Chimie-informations, FIC-CFTC, janvier 1958, p. 1).

En fait, J.-M. Kieken se référait là au propos que Charles Savouillan, ouvrier métallurgiste et cofondateur de Reconstruction, avait pu développer dans l'une des premières livraisons des bulletins du groupe : « Cette notion de force est essentielle. Dans le débat où se confrontent leurs points de vue, chacune des parties tend à faire prévaloir son intérêt, sa conception ; elle s'emploiera donc à faire pression sur l'autre partie avec une énergie matérielle (nombre, ressources, situation économique, etc.), intellectuelles (formation, argumentation) et morale (puissance de conviction, de sacrifices, volonté d'aboutir, validité des revendications ou des refus ...) – C'est cette pression aux multiples aspects qui constitue la force contractuelle de chaque partie » (Bulletin des groupes Reconstruction, n° 26, novembre-décembre 1949, p. A1).

Se doter d'un point de vue autonome sur les questions soumises à négociation et ne pas s'engager dans les discussions sans avoir au préalable réfléchi et construit collectivement un projet syndical d'accord, constituent les éléments d'une pratique qui traversera ensuite toute l'histoire de la fédération chimie³¹ comme, très certainement, celle de bon nombre d'autres secteurs professionnels de la CFDT.

« Une conception positive de l'autonomie syndicale »

Tout comme la question de « la place de la négociation collective » celle se rapportant à l'« autonomie du syndicalisme vis-à-vis du politique » aura accompagné tout le parcours historique de la CFDT. Il n'existe presque pas de numéros des "Cahier Reconstruction" qui, d'une façon ou d'une autre, ne traitent de cette orientation fondamentale pour le syndicalisme démocratique qu'entendaient édifier les générations de militants qui se sont succédées de l'après guerre jusqu'au "recentrage".

Loin de se réduire à une simple formule, les débats internes à la CFDT auxquels pouvait donner lieu cette question étaient abordée en la considérant dans toute sa complexité stratégique. Le plus important, et surtout le plus éclairant d'entre ces débats aura très certainement été celui qui, au cours de la fin des années 60, opposait 2 propositions de stratégies syndicales : "Stratégie commune", d'une part, et "Stratégie autonome"³², de l'autre. Pour en rendre brièvement compte, on s'appuiera ici sur le texte de synthèse de Marcel Gonin qui, publié en janvier-février 1968 dans *Formation - La revue du militant*, s'efforçait de dégager les points communs comme ceux qui divergent entre les deux propositions.

Les intitulés que portent les deux stratégies syndicales ne doivent pas nous induire en erreur. En effet, si la "Stratégie commune" et la "Stratégie autonome" divergent par bien des aspects, elles se réfèrent l'une comme l'autre à « une conception positive de l'autonomie syndicale » ainsi définie par Marcel Gonin :

« Traditionnellement, la sensibilité des travailleurs et des militants conduit en France à une conception négative de l'autonomie, ou de l'indépendance, syndicale. En fait c'est de l'isolement [...] Nous devons avoir une conception positive de l'autonomie syndicale.

³¹ Cf. notre propre témoignage « La pensée Syndicale autonome » dans La Cfdt : une aventure humaine, Cahier FSE n° 1 : « ... La Fédé organisait le même travail au niveau des branches, en réunissant des délégués, des militants. Il était ainsi possible d'élaborer notre propre point de vue, un point de vue syndical, sur les réalités et de ne pas parler dans le vide quand on allait négocier. Tout ce travail constituait la base des contre propositions industrielles de la Fédé, des projets écrits, donc précis, élaborés, cohérents. Il n'y a jamais eu d'illusion dans ce domaine, la Fédé n'a jamais cru que ses contre propositions étaient "révolutionnaires". Mais la négociation avec le patronat était conçue d'abord comme la confrontation de deux projets différents ou opposés. Ensuite, nous faisons des compromis, peut être, mais d'abord, nous savions qui nous étions, et ce que nous voulions. Nous n'aurions jamais accepté de négocier sur la base d'un projet patronal. Nous étions d'ailleurs pratiquement les seuls dans la chimie à aller aux négociations de cette façon ... », Avril 2007, pp. 61-68.

³² À ce sujet, on peut se reporter à :

- Histoire de la CFDT, soixante-dix ans d'action syndicale, Michel Branciard, Éditions la découverte, 1990, « Syndicalisme idéologique », pp. 206-213 ;
- L'invention de la CFDT, 1957-1970, Franck Georgi, Les Éditions de l'atelier/CNRS Editions, 1995, « Deux stratégies ? », pp.475-483 ;
- Histoire de la fédération de la chimie CFDT. De 1938 à nos jours, Guy Brucy, Syros, 1997, « La FIC, aile avancée de la stratégie commune », pp. 181-187 ;
- La deuxième gauche, Hervé Hamon et Patrick Rotman, Éditions Ramsay, 1982, cf. pp.170-177 ;
- La CFDT, Guy Groux et René Mouriaux, Economica, 1989, « Les deux stratégies », pp. 116-120.

Elle se définit comme une autonomie de décision. Il importe qu'à tout moment, les organismes statutaires puissent prendre la position qu'ils jugent bonne, du point de vue des intérêts des travailleurs, en toute liberté [...]

On pourrait aussi parler d'autonomie de pensée, mais c'est une expression ambiguë qui risque de conduire à l'isolement si elle est mal comprise. Une pensée ne s'élabore pas en vase clos, mais, au contraire, au contact avec d'autres, souvent en opposition, en conflit, mais toujours dans une critique réciproque »³³.

Les deux propositions s'accordent aussi sur un ensemble de points que nous ne ferons ici qu'énumérer : « *un objectif commun : un autre type de société* » mais « *une relative inefficacité syndicale* » ; des acquis communs pour une stratégie syndicale qui sont « *une plus grande conscience des réalités économiques* », « *l'idée du Plan est une idée syndicale* », « *le syndicalisme admet l'idée d'une autodiscipline revendicative* », « *il y a parallélisme entre victoires syndicales et victoires politiques* », « *le syndicalisme n'est pas hostile à une action politique et à une pression sur le pouvoir* ».

Mais elles divergent entre-elles sur une série d'aspects qui, conduisant à des choix successifs, aboutissent à une appréciation opposée de ce qui doit être l'action de la CFDT dans le court terme. Mais ces différences de choix tactiques amènent les tenants d'une thèse à estimer qu'au bout du processus les partisans de l'autre compromettent quelque chose d'essentiel :

- La "*stratégie commune aux organisations du mouvement ouvrier*".

À son origine on retrouve Edmond Maire³⁴ et Marcel Gonin puis Jacques Moreau. Selon les promoteurs de cette stratégie, la relative inefficacité syndicale montre bien l'importance pour le syndicalisme français d'avoir une action sur le plan politique. Il importe de « *proposer une autre conception de l'action permettant d'amorcer un processus de transformation sociale et pour cela il faut que la gauche ne déçoive pas, qu'elle ne promette que ce qu'elle peut tenir et qu'elle reste au pouvoir pour permettre une progression plus rapide de notre niveau de vie et un accroissement du pouvoir ouvrier* ».

Très schématiquement, cette stratégie se présente ainsi :

- Dans une première phase, « *en partant des revendications des travailleurs [...] le syndicat élabore sa propre position* ». En fonction de sa vision de la société, des réformes de structures nécessaires et des possibilités économiques, il dégage des priorités ;

- Dans les phases suivantes, sur la base de négociation qu'il aura popularisé, « *le mouvement syndical négocie publiquement avec les autres organisations du mouvement ouvrier (partis, associations...) [...] et passe un accord (un contrat) sur l'ensemble de la politique économique et sociale qui sera faite après la victoire électorale* » ;

³³ Pour cette citation et celles qui suivent pages 8 à 10 du présent document, cf. « 2 propositions de stratégies syndicales » par Marcel Gonin, Formation – La revue du militant, n° 78, Janvier-février 1968, 35 pages.

³⁴ En particulier le rapport polygraphié de janvier 1968 de la Fédération Chimie CFDT qui, rédigé par Edmond Maire, est intitulé « Pour une stratégie commune aux organisations du mouvement ouvrier ».

- Enfin, au lendemain de l'arrivée de la gauche au pouvoir, « *les partis de gouvernement ont alors à mettre en œuvre le programme de réformes arrêté ensemble [...] Les syndicats ont dans ce cadre à "autodiscipliner" l'action dans l'entreprise revendicative [...] en orientant le potentiel de lutte vers la conquête de nouveaux droits renforçant à la base le pouvoir des travailleurs sur les conditions d'embauche, de travail d'hygiène et sécurité, de licenciements, activité des DP, pouvoir des CE, etc.* ».

- **"La stratégie autonome"**.

Les premières formulations de la stratégie commune sont l'objet de vives réactions d'Albert Détraz et de Jacques Julliard auxquels Gilbert Declercq, Paul Vignaux ... emboîtent la pas. Pour les partisans de la perspective dite autonome, « *le progrès social se fait par bonds, il y a des moments privilégiés [...] permettant de progresser très vite au-delà même des possibilités économiques du moment [...] oblige à utiliser les réserves de productivité existantes. [...] Des syndicalistes qui écouterait les bons motifs d'un gouvernement, même de gauche, pour ne pas satisfaire les revendications, ralentiraient du même coup, non seulement le progrès social, mais aussi le progrès économique [...]. Le contrat est inutile et dangereux [...] En fait, s'il peut y avoir des convergences circonstancielle entre action politique et action syndicale, il ne peut y avoir un parallélisme permanent. [...] De plus, cette stratégie n'a de valeur que lorsque la partie contractante du côté politique est au pouvoir [...] En attendant c'est avec un gouvernement réactionnaire qu'il faut traiter, c'est avec le patronat tel qu'il est qu'il faut négocier. [...] La stratégie commune proposée, est en fait une fuite en avant. Alors que le vrai problème c'est de renforcer le syndicalisme par son action propre, par l'action directe* ».

« *Pour ces camarades, quelles que soient les intentions des partisans de la stratégie commune, la conséquence inévitable de leur proposition c'est d'aboutir à la bureaucratisation des syndicats, car ce sera un syndicalisme d'état-major et la base ne sera plus "dans le coup". L'indépendance même du syndicalisme sera en cause [...]. Ceci résultera inévitablement de la confusion entre l'action gouvernementale et l'action syndicale consécutive à la recherche puis à la pratique d'une action revendicative tenant compte de la cohérence économique. [...] L'émancipation des travailleurs ne peut se faire par Plan interposé. [...] En fait, la stratégie commune privilégie de manière excessive l'économique par rapport au social* ».

Par la suite ce sont bien plus les grandes orientations portées par les tenants de la "stratégie commune" qui l'ont emporté au sein de la CFDT. Aussi, le tournant que ces mêmes responsables confédéraux impulsent une décennie plus tard avec la toute autre perspective du "recentrage / resyndicalisation" n'aurait-il pas quelque chose à voir avec un non dit : la remise en cause (l'autocritique ?) assez radicale des principales lignes de force de la "stratégie commune" ?

La « révolution culturelle » que pense pouvoir saluer le "Rapport Grignard" : un retour ou bien un renoncement aux orientations identitaires de la CFDT ?

Il serait intéressant de disposer d'une histoire approfondie des idées et des valeurs qui ont fondé l'évolution des orientations comme les choix stratégiques de la CFDT. Toutefois, les quelques développements qui précèdent sont suffisants pour constater que l'accent mis par le "Rapport Grignard" sur la revalorisation de « *la place de la négociation collective et l'autonomie du syndicalisme vis-à-vis du politique* » loin de constituer une « *véritable révolution culturelle* » pourrait tout simplement renvoyer à une évolution par laquelle la CFDT ne ferait que renouer avec des orientations traditionnelles du syndicalisme cédétiste.

Ce n'est là cependant qu'apparence. La similitude des formulations que l'on retrouve entre celles employées dans le rapport récent "Oser le changement" et celles qui parcouraient les écrits de "Reconstruction" comme ceux de la CFDT à la même époque, ne saurait faire illusion.

En fait, en elles mêmes ces deux orientations que l'on voudrait ainsi considérer comme « *l'élément fort et partagé de la culture* » de l'actuelle CFDT peuvent revêtir des sens bien distincts et même plutôt opposés. Ainsi que le relevait Marcel Gonin dans le texte cité plus haut, l'« *autonomie vis-à-vis du politique* » peut être envisagée selon une « *conception négative* » qui ne serait qu'« *isolement* » et, rajoutons nous, une illusoire neutralité politique. Ce qui en effet s'oppose assez radicalement à la « *conception positive de l'autonomie syndicale* » adoptée par la CFDT jusqu'à des temps qui ne sont pas encore trop éloignés. Quant à « *place de la négociation collective* », comme cela est d'ailleurs noté par le "Rapport Grignard", elle peut très bien connaître une dérive en devenant « *un but en soi* » (des travers dans lesquels la CFDT nous semble avoir par trop souvent versé ces dernières décennies).

Dès lors se pose la question de savoir ce qui, par delà le simple affichage d'intention, est susceptible de donner sens tant à la pratique de la négociation et plus largement à la politique contractuelle, qu'à la posture d'autonomie vis-à-vis du monde politique.

L'autonomie de pensée, une valeur qui sous-tendait l'ensemble des objectifs CFDT

Pour l'un comme pour l'autre de ces deux aspects de la stratégie syndicale, c'est du côté de la question de l'« *autonomie de pensée* », de « *la manière autonome que le syndicalisme a de déterminer ses critères de choix, ses objectifs* » que les écrits cités plus haut nous invitent à porter notre attention.

Il convient de prendre au sérieux les réflexions que des générations de militants ont pu produire au sein de "Reconstruction" comme au sein même de la CFDT.

Tout d'abord, pour peu que l'on n'occulte pas un pan majeur de l'histoire du syndicalisme cédétiste, force est d'admettre que ces militants ne furent pas moins concrets et pragmatiques que ne le sont les syndicalistes d'aujourd'hui et s'il fallait comparer les acquis des pratiques revendicatives (des négociations) conduites par les uns et des autres, il n'est pas certain du tout que le bilan soit en leur défaveur, tout au contraire pensons nous.

Ensuite, ce n'est sûrement pas parce qu'ils auraient été entichés d'« *illusions* » que ces militants ont engagé de larges réflexions qui ont pu déboucher sur l'élaboration d'un corps d'idées et de propositions touchant au travail, à l'entreprise et, plus largement encore, à la société.

Très généralement, les propositions qui ont été débattues en interne, pour être ensuite adoptées en tant qu'orientations lors des congrès confédéraux, exprimaient une conception originale du monde du travail, un point de vue qu'en toute autonomie le syndicalisme CFDT entendait se donner, et faire progresser, sur des questions vives du moment comme sur des idées très prégnantes de l'époque.

C'est ainsi que nombre de thèmes dont la CFDT a pu se saisir ne lui étaient pas totalement propres, ils ne l'étaient parfois pas même au seul monde de la gauche. Seulement c'est en cherchant à répondre à ses valeurs (de solidarité, de responsabilité, d'autonomie ...) et en les situant dans sa perspective émancipatrice que la CFDT s'est efforcée de leurs donner des contenus spécifiques.

C'était, et ce reste, le cas pour des questions touchant au droit du travail et des travailleurs dans et hors de l'entreprise, à la « *démocratie industrielle* », aux conditions de travail, aux « *propositions industrielles* » ... Mais c'était tout autant le cas pour des questions qui, bien occultées depuis, avaient trait aux relations de pouvoir et au modèle de développement économique et social de la société française. On pense ici aux « *trois piliers* » qui, précisant l'idée que la CFDT se faisait du « *socialisme démocratique* »³⁵, avaient été adoptés débuts des années 70 après de longues années de réflexions et de débats internes : « *la propriété sociale des moyens de production et d'échange* », « *la planification démocratique* » et « *l'autogestion des entreprises* ». La définition de telles orientations, tout autant que l'élaboration d'objectifs propres se rapportant plus immédiatement à l'univers du travail et de l'entreprise, en venant prolonger ces derniers par des propositions de « *modification de structures pour accroître le pouvoir des travailleurs* », participaient pleinement de cette « *conception positive de l'autonomie syndicale* » que revendiquait alors haut et fort la CFDT.

En présentant le "Rapport Moreau" comme le « *tournant* » qui serait le point de départ d'une nouvelle culture syndicale reposant sur l'importance de la négociation collective et l'autonomie vis-à-vis du politique, on prend bien plus que des libertés avec l'histoire de la CFDT à propos de questions qui, en vérité, accompagnent tout le cheminement de cette organisation. Que ce soit voulu ou pas, en faisant de ce *Rapport de Situation générale* un texte qui viendrait fonder une orientation toute nouvelle, ce qu'il ne prétendait pas être, on en vient de fait à gommer des pans importants du passé et l'on contribue ainsi à escamoter des domaines majeurs de l'autonomie de pensée de la CFDT qu'ont pu constituer ses objectifs de transformation de la société.

La question n'est pas sans importance puisque, pour citer à notre tour Marc Bloch : « *L'incompréhension du présent naît fatalement de l'ignorance du passé* » (*Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, 1941).

³⁵ Cf. les ouvrages sur l'histoire de la CFDT dont il a été fait état à la note 14 du présent texte.

Des objectifs syndicaux datés dans leur contenu mais dont la raison d'être demeure ?

Il ne s'agit évidemment pas ici de verser dans une quelconque nostalgie concernant la formulation même des trois fameux « piliers » de la CFDT des années 70 : « *propriété sociale des moyens de production et d'échange* », « *planification démocratique* » et « *autogestion des entreprises* ». Il s'agit plutôt, par delà leur contenu manifestement daté, de tenter de comprendre à quoi ce type d'objectif pouvait renvoyer en leur époque, d'identifier le rôle qu'ils remplissaient dans la démarche autonome de pensée et de proposition du syndicalisme cédétiste, et de s'interroger sur ce que le syndicalisme CFDT aurait bien pu délaissier en ayant ni su, ni voulu actualiser cette sorte d'objectif, en ayant ainsi renoncé à substituer des contenus valides pour la période présente à ceux, devenus obsolètes, des décennies passées.

Il convient tout d'abord de resituer ces trois grands objectifs de la CFDT dans le contexte où ils ont été élaborés par la CFDT, cela non pas pour prendre des distances d'avec leur contenu mais plutôt pour observer que loin de venir d'on ne sait quelle utopie ou illusion, ils étaient tout au contraire en prise avec des idées qui traversent alors toute la société française.

En première approximation, afin de nous faire mieux comprendre, on pourrait dire que les grands objectifs CFDT dont il est ici question nous paraissent avoir été, en quelque sorte, des "versions" syndicalistes de pratiques dominantes ou de conceptions très partagées à cette époque ; et qui, parfois même, pouvaient plus ou moins transcender le grand clivage idéologique gauche/droite. En ce sens, la « *socialisation des moyens de production et d'échanges* » pourrait être perçue comme répondant à l'idée de nationalisation, la « *planification démocratique* » à celle de planification (cette « ardente obligation » selon le président De Gaulle), quant à « *l'autogestion* » elle pourrait être confrontée à différents projets de démocratisation, cette fois autrement moins consensuels et concrétisés que ne l'étaient les deux précédents aspects. Concernant leur élaboration, même si ce n'est pas directement le propos de l'auteur, on pourrait leur appliquer une observation de Marcel Gonin que nous avons déjà citée concernant l'« *autonomie de pensée* » : « *Une pensée ne s'élabore pas en vase clos, mais, au contraire, au contact avec d'autres, souvent en opposition, en conflit, mais toujours dans une critique réciproque* ».

Le propos que nous venons de tenir est évidemment très réducteur puisque les objectifs de la CFDT ne se veulent pas être de simples formes amendées des dispositifs économiques et sociaux déjà en vigueur. Les propositions cédétistes visent l'extension de la démocratie par des « *réformes de structures* » ayant là encore quelque chose à voir avec cette valeur qui retient ici tout particulièrement notre attention. Il s'agit en effet de faire en sorte que par des profondes transformations qui portent *une exigence d'égalité*, le propre point de vue que porte le groupe social qu'est le monde du travail n'ait pas simplement droit de citer mais se voit reconnu à part entière dans les questions nationales traitées par des institutions telles que le plan, ou bien à propos de questions plus locales qui se posent au sein même des entreprises.

Mais ce qu'il est important de prendre aussi en considération concernant les grands objectifs socio-économiques dont s'était dotées la CFDT de cette époque c'est qu'il n'avaient pas seulement valeur pour des temps à venir, ils avaient aussi valeur pour la pratique d'action couvrant celle immédiate du terrain jusqu'à celle plus large engagée au sein des institutions nationales. Seulement pour que l'« *autonomie de pensée* » prenne tout son sens, encore faut-il que l'on s'autorise à intervenir sur tous les champs qui intéressent le monde du travail, y compris bien évidemment celui dit politique, ainsi que ne manquait pas de le faire sans

complexe la CFDT d'alors. Encore faut-il aussi que cela soit envisageable grâce à l'existence d'institutions adéquates ; un rôle que nous semble, par exemple, avoir pu remplir la Planification malgré toutes les limites qu'elle a pu revêtir à sa meilleure époque, celle où elle fut qualifiée d'« impérieuse nécessité » par le chef de l'état du moment.

Quiconque partage la préoccupation qui vient d'être évoquée ne peut que s'interroger sur l'occultation par la CFDT de ses objectifs de transformation.

A l'origine de l'abandon par la CFDT des objectifs qu'elle avait élaborés au fil de bien des années de réflexions et de débats internes, on peut probablement avancer comme hypothèse le décalage qui se faisait jour entre, d'une part, la logique dans laquelle la CFDT avait peu à peu construit son projet de transformation et, d'autre part, l'émergence dans la société d'un nouveau "référentiel" concernant les rôles respectifs de l'état, des "corps intermédiaires" et des individus. Tout se serait passé comme si la CFDT avait été prise de vitesse par des évolutions qui venaient affecter de manière sensible la société. Autrement dit, au moment même où la CFDT parvenait au terme de sa réflexion, qu'elle la formalisait et pensait ainsi "inscrire dans le marbre" ses propres objectifs, il se trouve que nombre de façon d'envisager le fonctionnement de la société venaient à perdre de leur pertinence. Aussi réformatrices que se voulait être les transformations de structure auxquelles aspirait la CFDT, force est en effet d'observer qu'elles venaient cependant refléter des modes de fonctionnement dans lesquels l'état, le niveau national, la centralisation, la dimension collective ... se voyaient reconnus des rôles pour le moins prépondérants.

La CFDT n'ayant ni su (?), ni voulu (?) actualiser son projet face à la montée en puissance du "libéralisme", se trouvant de plus bousculée par les incidences de la "crise" sur l'emploi et ses effets en matière de "désyndicalisation", il s'en est alors suivi une spirale de renoncements qui est venue, peu à peu, gommer l'essentiel de ses principaux acquis identitaires.

À ce sujet, n'y aurait-il pas lieu de se demander si la "Stratégie commune" ne portait pas en germe certains de ces glissements qu'à pu connaître la CFDT. Certes, à la faveur de la réorientation dite de "recentrage", ce choix stratégique qui l'avait emporté dans l'organisation s'est, dans sa dimension politique, trouvé remis en cause par ceux là même qui l'avaient promu. Mais d'autres aspects de la stratégie commune n'ont-ils pas été maintenus alors qu'ils avaient justement été l'objet de vives critiques de la part de ceux qui entendaient lui opposer une alternative dite "Stratégie autonome" ? En effet, comme nous avons pu le noter plus en avant, les partisans de cette autre stratégie syndicale ne manquaient pas d'observer que la conception sous jacente à la "Stratégie commune" avait tendance à « *privilégier de manière excessive l'économique par rapport au social* ».

*

*

*

Nous pouvons aisément convenir que dans le contexte idéologique que nous avons connu, celui d'un libéralisme qui se voulait triomphant face à un socialisme plutôt désorienté, il n'était guère aisé de se réinterroger. Mais maintenant que la crise financière a pu contribuer à quelque peu desserrer l'étau de la pensée unique libérale, n'est-il pas temps que la CFDT retrouve le chemin de l'élaboration d'une pensée autonome sur des questions qui, en particulier, touchent au mode de régulation économique et social ?

Face aux projets de "régulation" de nature purement financière, le syndicalisme n'aurait-il rien à opposer qui fasse que tout ne recommence pas comme avant ?

Face aussi à tous ces dispositifs technocratiques de régulation du marché que sont les agences de notation ou autres mécanismes reposant sur des normes, qui ont ceci de commun de se substituer aux acteurs, n'entre-t-il pas dans la responsabilité du mouvement syndical, et à commencer dans celle de la CFDT, de définir d'autres mécanismes donnant effectivement place, à égalité, à la parole des acteurs du monde du travail et de ses représentants ?

Dans la situation actuelle, à l'intention de toutes les équipes militantes, n'y-a-il donc pas nécessité de redéfinir un projet fédérateur qui, en dépassant le seul cadre des entreprises et en prenant pleinement en considération les aspirations de l'époque présente, viendrait renouer avec les valeurs identitaires de la CFDT comme avec la forte tradition de réflexion autonome qui a pu la caractériser ?

Christian Marquette
Octobre 2009

ANNEXE

LE RAPPORT MOREAU

(RAPPORT DE SITUATION GENERALE
CONSEIL NATIONAL
SESSION DES 26- 27- 28 JANVIER 1978)

RAPPORT DE SITUATION GENERALE

Ce rapport se présente sous une forme inhabituelle. Il comporte deux parties distinctes : un texte qui situe les enjeux et les questions auxquelles la CFDT est affrontée et une série de quatre annexes sur la crise, le Patronat, les réponses et les stratégies politiques et syndicales, quelques données sur l'emploi des femmes. Cette présentation vise à faciliter le travail des organisations. Mais l'ensemble forme un tout très lié et si le premier texte se comprend sans avoir lu les annexes, il est clair que la connaissance des annexes permet de mieux approfondir et de mieux situer les problèmes actuels.

Le Bureau National a estimé que ce Conseil National devait être consacré à une réflexion en profondeur sur l'action et le rôle de la CFDT dans la période présente, à court et à moyen terme. Nous répétons souvent, dans nos débats et nos textes que la CFDT doit affirmer son identité, sa spécificité, dans le mouvement syndical et la société. Où en sommes-nous ? Combien de fois n'a-t-on pas entendu des camarades dans les bureaux nationaux ou les conseils nationaux insister sur la nécessité d'affirmer et de concrétiser dans l'action l'originalité et la personnalité de la CFDT. Sans être irrévérencieux il apparaît que cette répétition s'apparente plus au rite de la litanie qu'à la ferme résolution de prendre les mesures pour la traduire dans la réalité quotidienne. Le moment est propice à une interrogation sérieuse sur le contenu réel de notre action et de l'apport particulier et unique de notre organisation.

Cette réflexion est nécessaire et possible. Nécessaire pour bien préciser notre démarche, dans le cadre de nos décisions antérieures (37^{ème} congrès, plateforme de revendications et d'objectifs...), face aux événements, à nos partenaires, à nos adversaires. Possible, car la situation, malgré les inconnues, s'est décantée et laisse apparaître plus nettement Les enjeux.

Quelle que soit l'hypothèse qui se réalisera dans les prochains mois, le syndicalisme ne pourra pas rester inactif. Selon le dynamisme et l'orientation qu'il saura imprimer à l'action des travailleurs, ceux-ci marqueront plus ou moins l'avenir prochain et acquerront plus de liberté et de responsabilité. Mais la situation présente échappe en partie au syndicalisme. La CFDT œuvre inlassablement, au sein de l'Union des forces populaires, en vue de créer les conditions d'une victoire de l'Union de la gauche aux prochaines législatives et pour en faire un point de départ d'un processus de transformation du pays.

Les événements récents l'ont montré, il ne dépend pas prioritairement du mouvement syndical que la gauche politique gagne ou perde le 19 mars prochain. Mais il est de notre responsabilité première de susciter des comportements positifs face aux différentes hypothèses possibles.

La victoire électorale, encore plausible, de l'Union de la gauche, ouvre des virtualités intéressantes de changements ; il nous appartiendra, sur notre propre terrain, de les transformer en réalités saisissables et reconnaissables par les hommes et les femmes de ce pays. Dans le cas d'une défaite, hypothèse qui peut revêtir de multiples figures, il devrait aller de soi que l'action syndicale sera aux premières lignes pour obliger le gouvernement et le patronat à entendre les aspirations et les revendications de la population. L'action sera assurément difficile mais elle sera nécessaire pour défendre les acquis et les intérêts des groupes sociaux les plus exploités et les plus dominés.

Notre question fondamentale reste bien celle des conditions et de la réalité du changement et de l'action transformatrice dans la société. La CFDT ne croit pas à des modifications octroyées et venant d'en haut. Il n'y aura pas de transformations radicales durables sans un rassemblement majoritaire des travailleurs et de la population, se construisant au cours des actions et des luttes sociales, autour d'un projet autogestionnaire qui fait appel à l'initiative et à la responsabilité de chacun et de tous.

En conséquence, le débat au Conseil National devrait se centrer sur la fonction, le rôle de la CFDT dans la période présente et essayer de formuler quelques réponses aux questions suivantes : En quoi consistent concrètement, dans la réalité française d'aujourd'hui, la spécificité et le rôle irremplaçable de l'action et des propositions de la CFDT ? Que doit faire la CFDT, au niveau de l'action et de l'organisation, pour répondre positivement à l'attente des travailleurs et des travailleuses ? Quelle action revendicative pour les prochaines semaines ?

o
o

Ce texte, ainsi que les annexes, ont été écrits au cours du mois de décembre 1977, c'est-à-dire à une période encore marquée par l'incertitude quant aux intentions et aux décisions des différentes forces politiques.

Impossible donc d'avancer des idées ou des opinions absolument certaines ou vérifiées. D'où à certains moments de l'hésitation ou du flou dans l'analyse ou les hypothèses avancées. Il va de soi que l'exposé oral fait devant le Conseil National s'attachera à corriger ces imperfections et à préciser, dans la mesure du possible, ce que nous avançons dans ce texte.

I. DETERIORATION ET FRAGILITE DE LA SITUATION FRANÇAISE

Il est devenu banal d'affirmer dans nos rangs que la situation présente du pays aux différents plans : économique, social, politique, culturel, est catastrophique. Mais entre l'affirmation et la réalité il y a toujours une distance. Il faut bien laisser sa place au discours et à l'inflation verbale. Aujourd'hui une certitude s'impose à tout analyste sérieux : la France connaît une situation détériorée et fragile qui est dangereuse pour l'avenir démocratique du pays, l'ensemble de la population, le syndicalisme.

Détérioration de l'économie, du climat politique et social, des conditions d'existence et de travail de la population, des rapports entre différents groupes sociaux. Fragilité des alliances et des accords dans les deux camps, ce qui aura des conséquences après la période des élections sur la capacité à faire des choix et à gouverner des deux coalitions.

La crise qui affecte le monde, l'Europe, la France, est sérieuse et appelle des remèdes nouveaux. Jusqu'à ces derniers mois la majorité politique actuelle s'acharnait à minimiser l'impact de la crise dans notre pays et s'affirmait capable de la surmonter sans changer fondamentalement de politique. Les résultats sont là, probants. La France ne fait pas mieux que ses voisins, parfois plus mal, et s'enfonce dans la crise. Les forces de droite, mêmes unies, apparaissent incapables de proposer des politiques recueillant l'adhésion et le soutien de l'ensemble des groupes sociaux qu'elles représentent. Les divergences stratégiques et tactiques éclatent. Que pourra faire une majorité parlementaire qui reposera sur une minorité d'électeurs et au sein de laquelle les oppositions ne seront pas facilement surmontées ? Pourra-t-elle continuer à refuser la discussion et la négociation avec les organisations syndicales ? Cherchera-t-elle à imposer sa politique d'austérité ? Le pourra-t-elle si elle le veut ? Autant de questions redoutables et qui le deviendront encore plus si la situation économique et sociale empirait.

A gauche, la permanence et l'approfondissement de la crise, la détérioration de la situation, conduisent chaque partenaire à peser les avantages et les inconvénients d'une accession au gouvernement. D'où les difficultés présentes de l'Union de la gauche et les raidissements des uns et des autres.

Beaucoup se sont indignés des propos tenus par la CFDT et notamment par Edmond Maire, au cours des derniers mois sur la prise en compte insuffisante de certains problèmes par les partis politiques de gauche. Ils auraient préféré que l'on se taise. Mais les faits sont têtus. Chaque jour qui passe montre la justesse de notre critique et la nécessité de dire la vérité au pays. Un rassemblement, fort et tenace, ne peut pas se bâtir sur le mensonge, l'erreur, l'omission. Il appelle l'exactitude, la justesse, la vérité. En agissant ainsi nous avons fait preuve de responsabilités.

Le problème central à résoudre par les différentes forces syndicales, politiques ou autres, est le suivant : dans la situation de crise actuelle dans laquelle se débat le pays, sur quelles bases et autour de quel projet doit se construire le rassemblement majoritaire capable de mener les changements indispensables qui permettront de faire droit aux aspirations et aux besoins de liberté, de responsabilité et de démocratie qui s'expriment un peu partout ?

La gauche ne peut pas biaiser avec la réalité. La situation n'est plus celle de 1972. Il faut en tenir compte. Seule une politique prenant en compte l'ensemble des aspects de la crise et ébauchant un nouveau type de développement est susceptible de recueillir l'adhésion et le soutien de la majeure partie de la population. Rien n'empêche aujourd'hui les organisations de gauche de parvenir à un accord sur de telles perspectives à moins qu'elles aient opté pour des stratégies partisans et non plus unitaires.

Consciente de la détérioration et de la fragilité de la situation, la CFDT a porté sa pierre à l'édifice unitaire en adoptant en juin 1977 sa plateforme de revendications et d'objectifs. C'est un instrument d'action pour le court et le moyen terme. Il doit permettre à la Confédération, aux organisations confédérées, de marquer davantage de leur empreinte l'action revendicative et les transformations du pays en facilitant le rassemblement des travailleurs et des travailleuses sur des objectifs crédibles et réalisables.

II. QUEL AVENIR PROCHE ? HYPOTHESE ET CERTITUDES

Pour tout ce qui concerne l'analyse des positions et des stratégies des forces politiques et syndicales, nous renvoyons aux annexes. Toutefois nous avons voulu, sans faire de pronostics ou jouer au devin, attirer l'attention des responsables des organisations sur différents éléments. Il faut donc prendre les lignes suivantes comme une contribution à la réflexion collective.

A. ELEMENTS STATISTIQUES

a) *La gauche est majoritaire électoralement*

- A s'en tenir aux sondages, seuls éléments quantitatifs (et parfois contestables) que nous ayons, nous constatons que la gauche est encore majoritaire dans le pays malgré les écologistes. La gauche (avec extrême gauche et PSU) oscille entre 49 et 52 %.

Au sein de la gauche

PC : 19 à 21 %

PS : 25 à 27 %

Au sein de la majorité

RPR : 20 à 22 %

PR : 18 à 21 %

- Malgré la rupture à gauche la majorité n'a pas réussi à surmonter son handicap et reste minoritaire dans le corps électoral.
- La campagne du PCF porte semble-t-il quelques fruits. Le PCF récupère une partie des voix qu'il avait perdues depuis 1973.
- Le RPR maintient son avance par rapport au PR et est donc en mesure de dominer la coalition majoritaire.

b) La représentation parlementaire est indécise

- Le nombre de députés

Sous l'effet de plusieurs éléments :

- découpages électoraux
- logique du système électoral à deux tours
- unicité ou multiplicité des candidats de la majorité.

On estime que la gauche doit avoir au moins 52 % des voix pour obtenir la majorité des sièges.

- Reports des voix au 2^{ème} tour

C'est l'essentiel du problème surtout à gauche. Mais cela aura des conséquences aussi à droite. Il est certain aujourd'hui qu'il y aura défaite ou victoire, selon que les reports se font mal ou bien. Or, la rupture du programme commun augmente la méfiance entre partis et diminue la discipline dans les reports.

- Maintien de 2 candidats de gauche au 2^{ème} tour

Hypothèse à envisager mais bien peu probable, car elle découle d'une stratégie suicidaire à laquelle les partis politiques ne nous ont pas habitués. Le PS pour sa part a indiqué que de son côté il y aurait désistement. Le PCF, quant à lui, n'a rien dit.

- Quels résultats ?

Difficile à dire à cause de la multiplicité des facteurs qui entrent en ligne de compte. « Le Point » a récemment publié le dernier sondage-simulation de l'IFOP. Il analyse deux hypothèses, toutes deux perdantes pour la gauche, en fonction de l'unicité ou nom des candidatures au 2^{ème} tour... Il y a 473 postes de députés. La majorité parlementaire est donc de 237 sièges.

| | 1 candidat à gauche au 2^{ème} tour | 2 candidats à gauche au 2^{ème} tour |
|--------|--------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| RPR | 144 | 163 |
| PR | 68 | 64 |
| Centre | 30 | 37 |
| | 242 | 274 |
| MRG | 10 | 11 |
| PS | 153 | 140 |
| PCF | 68 | 48 |
| | 231 | 199 |

c) Détérioration du climat de confiance à gauche

- Le climat de confiance à gauche est cassé. Il y a eu une réelle détérioration au cours des derniers mois si l'on en croit les sondages. Une minorité de Français pronostique une victoire de la gauche (pronostic victoire de la majorité 47 % ; gauche 21 %, non réponse 32 %).
- Le soupçon du PS envers le PC, de même que celui du PC envers le PS, apparaît justifié aux Français.
- Au niveau des attentes, il est manifeste que les électeurs ouvriers attendent de la gauche des satisfactions sur les salaires et l'emploi mais demeurent sceptiques sur le reste notamment les nationalisations.

B. UN REJET DE LA DROITE PLUS QU'UNE ADHESION A LA GAUCHE

A consulter les multiples sondages faits au cours des derniers mois, sur différents thèmes, et tout en les relativisant, une constatation s'impose ; le vote majoritaire à gauche de la population paraît dénoter plus un rejet de la majorité actuelle qu'une adhésion au programme commun, aux thèmes ou un soutien aux propositions de la gauche. Là réside certainement une des ambiguïtés de la victoire hypothétique de la gauche. Les Français refusent une certaine politique : ils veulent changer d'équipe dirigeante pour insuffler un sang nouveau mais ils apparaissent réservés par rapport au programme de la gauche. Il y a en fait une très grande dispersion des opinions. En même temps les Français affirment leur attachement à la société actuelle et ne sont pas effarouchés par les nationalisations. Il va de soi que cet état de l'opinion publique conditionne terriblement l'expérience de la gauche surtout dans la période de crise actuelle.

C. LES HYPOTHESES

a) Une des hypothèses les plus vraisemblables, si les choses ne changent pas fondamentalement dans les semaines à venir, c'est une majorité électorale de la gauche au 1^{er} tour (plus ou moins proche de 50 % selon l'importance du vote écologique et une majorité de sièges pour la droite (petite majorité)).

Devant cette hypothèse, certains parlent de 1967. Malgré les apparences, la situation serait différente. En 1967 il y avait 2 oppositions, une opposition de gauche et une opposition centriste ce qui offrait une certaine latitude au gouvernement. En 1978 rien de tel. La Chambre sera perçue comme ayant été mal élue même si la victoire de la majorité est le résultat à la fois des conséquences du système électoral et des polémiques et des tensions à gauche.

Dans le cadre de cette victoire quel sera le rapport de forces entre le RPR et les hommes du Président de la République ? Quel score J. Chirac fera-t-il au 1^{er} tour ? La zone de liberté du Président de la République est une donnée importante. Si Chirac peut imposer sa volonté, dans quel sens le fera-t-il ? Un sens autoritaire ?

Evolution plausible si l'on admet qu'il est vraisemblable qu'après mars 1978, dans cette hypothèse de nombreuses catégories de Français revendiqueront et que des mouvements sociaux se développeront. Une telle hypothèse ne permettra pas de gouverner le pays pendant longtemps. Elle nous conduit à terme vers de nouvelles élections présidentielles. Si le Président de la République estime avoir suffisamment d'autonomie modifiera-t-il le système électoral ? Ce qui serait cohérent avec sa volonté d'avoir une majorité élargie.

b) Une autre hypothèse non moins vraisemblable est la possible victoire de la gauche :

- Elle peut être large : assez improbable même si il y a une dégradation de l'image de la majorité dans les prochaines semaines.

- Elle est obtenue malgré la division de la gauche et sans accord à gauche. Le PS gagne en fait son pari. Comment réagiront les députés malgré les orientations de la direction nationale ? Quelle attitude du PC ? Difficile à dire car les débats sur la participation de chacune des organisations de gauche quand elles sont minoritaires ont toujours été difficiles et confus. La tendance est toujours dans ce cas à la non-participation.

- Elle survient après en accord à gauche. Si cet accord est purement électoral... ; le problème de la participation des communistes se pose. S'il est programmatique, il y a de fortes chances que ce soit l'union de la gauche, unie, qui accède au gouvernement. C'est à priori le meilleur cas de figure.

EN CONCLUSION PROVISOIRE

A regarder lucidement la situation ? De quelque côté que l'on se tourne, on est frappé par son instabilité ; Les risques de crise institutionnelle ne sont pas négligeables. Dans l'état dans lequel elle se trouve actuellement, la gauche a-t-elle intérêt à ouvrir une telle crise ? La réponse ne va pas naturellement de soi.... Selon l'option prise dépendront les rapports entre l'Elysée et la gauche. Où se trouve le compromis ? Difficile à en cerner les contours avant de se trouver dans la situation.

Autant d'interrogations pour le mouvement syndical... Nous revenons toujours au problème de la base de l'accord sur lequel peut s'opérer le rassemblement majoritaire des Français. C'est le sens de notre stratégie depuis 1973 que nous avons rendue plus concrète et plus précise avec l'adoption de notre plate-forme...

Les difficultés risquent d'être d'autant plus importantes que l'investissement des espoirs et des attentes, a été plus massif dans les élections et le programme commun. Cette attitude a entraîné à la fois une certaine passivité de l'opinion et des travailleurs et une politisation globale et idéologique qui a masqué certains problèmes et qui ne prépare pas, c'est le moins qu'on puisse dire, à aborder la réalité dans toute sa dimension. La CFDT n'a pas toujours échappé à ce piège.

Or, quel que soit le résultat des élections, et l'hypothèse qui se réalisera, une certitude s'impose : la nécessité d'une mobilisation des salariés sur les problèmes réels qu'ils doivent affronter quotidiennement ; c'est à cette condition que nous pourrions imposer la prise en compte par le gouvernement des intérêts et des besoins des salariés.

III. LA POLITIQUE DE LA C.F.D.T.

Dans cette situation, aux contours incertains, quelle politique peut et doit mener la CFDT pour réaliser les objectifs que nous nous sommes donnés depuis quelques années. L'année 1978, quel que soit le résultat des élections, est une année importante pour le syndicalisme français et donc pour la CFDT. Certes, dans le cas d'une victoire électorale de la gauche, les responsabilités du syndicalisme sont essentielles pour que dans la nouvelle expérience les attentes des travailleurs trouvent un début de réponse dans le sens souhaité. Dans le cas contraire, le syndicalisme devra être imaginatif et actif pour imposer à ses adversaires la négociation et la prise en compte des intérêts et des besoins des salariés et notamment des plus démunis et des plus marginalisés par le système.

Quel que soit le verdict des urnes, la CFDT a un rôle à jouer qu'aucune autre organisation ne peut remplir à sa place. Au cours des mois à venir la personnalité et la spécificité de la CFDT et de ses organisations doivent impérativement s'affirmer pour que les travailleurs impriment davantage leurs marques dans la réalité économique, sociale, politique.

Quelle est notre spécificité ? Elle consiste, semble-t-il à rendre plus autonomes et donc plus actifs les travailleurs et les travailleuses. Ceci passe par une prise en charge de tous les problèmes qui se posent, dans l'ensemble de leur dimension ; prise en charge collective à partir d'une autodécision. Démarche essentielle dans une période où la tentation sera forte d'attendre tout du changement politique ou de se résigner à son sort. Pour dire les choses autrement, il n'y aura changement réel, et de fait durable, que si les travailleurs, les travailleuses agissent collectivement, sur les lieux de production et dans la société. Si nous croyons vraiment que l'autogestion est la perspective vers laquelle tous nos efforts tendent et la seule susceptible d'émanciper l'ensemble des hommes et des femmes, alors il nous faut travailler en permanence pour rapprocher effectivement les centres de pouvoir le plus près possible des intéressés afin qu'ils puissent peser et infléchir leurs conditions. Les modes d'organisation et d'action des structures de la société dépendent pour une part importante de notre capacité à permettre aux travailleurs de devenir plus agissant dans la transformation...

C'est bien, parce que cette perspective est présente dans les débats de notre confédération que la CFDT tient à rappeler depuis ces derniers mois que l'action et l'union sont nécessaires. Action pour affirmer la présence du monde du travail et union dans le cadre de l'Union des Forces Populaires car l'autonomie sans cette insertion s'appauvrit et peut aboutir à une nouvelle marginalisation. Or, notre priorité reste l'insertion des travailleurs en tant que collectivité dans le processus de changement et de transformation de cette société.

A. LES DIFFICULTES DE LA LIAISON ENTRE ACTION, LUTTES ET NEGOCIATIONS

Le temps nous semble favorable pour procéder, en regard de la priorité que nous venons de rappeler, à une analyse sans concession de notre action syndicale et d'esquisser les voies à prendre pour rendre plus efficaces notre action et nos efforts.

1. Politisation et globalisation de l'action

Nous nous plaignons de l'impossibilité dans laquelle se trouve le syndicalisme français de négocier et donc d'imposer au moins partiellement, son point de vue dans le débat social permanent qui agite le pays. Nous avons estimé que la prise en compte de nos revendications passait par un changement politique. Certes, la CFDT a maintenu, au cours des dernières années, au niveau des textes, des déclarations, des propositions, l'intention de ne pas soumettre la réalisation des objectifs et des revendications, au seul changement politique. Mais le rapport de forces au sein du pays, de la gauche, du mouvement syndical, ne nous a pas permis d'impulser et d'orienter les luttes des travailleurs et l'action syndicale comme il aurait été souhaitable...

D'où quelques questions :

- Nous avons procédé à une analyse de la société, du capitalisme français, de la crise qui, tout en reconnaissant l'importance de l'Etat, de son appareil de la politique gouvernementale, nous conduit à estimer qu'il existe une multitude de centres de pouvoir et en conséquence que notre action, si elle veut être efficace, doit simultanément se mener sur l'ensemble des fronts, l'intensité pouvant certes varier en fonction des problèmes, un regard en arrière sur notre pratique nous amène à quelques réflexions qui doivent nous interroger.
- L'affirmation du débouché politique des luttes, nous a entraîné, dans le cadre français, à privilégier l'action gouvernementale et nationale et a eu pour conséquence de renforcer les tendances à privilégier l'action syndicale à ce niveau.

Il faut se demander si cette pratique est pertinente avec l'analyse de l'émergence, du rôle, des fonctions, des conséquences, des multinationales et de la restructuration industrielle, par exemple, à laquelle le capitalisme procède depuis ces dernières années.

Dans la mesure où nous estimons que le gouvernement pratique la politique voulue par le patronat, ce comportement est logique. Encore faut-il prouver que la concordance entre les deux est aussi véritable que nous l'affirmons. Le gouvernement prend davantage en compte les pressions des patrons et de leurs organisations, du moins de certains patrons, mais son action est loin de se confondre avec les intérêts de ces groupes et d'autre part le pouvoir de l'appareil d'Etat et du gouvernement dans le domaine économique varie en fonction des secteurs et des problèmes.

Avons-nous en fait été assez loin dans notre examen des questions qui ne peuvent se traiter qu'au niveau étatique, celles qui doivent être placées au niveau national, celles qui se posent aux autres plans. En fait notre action n'a-t-elle pas été conçue au cours des dernières années, même si ce n'est pas en intention, comme principalement destinée à marquer une opposition résolue à la majorité gouvernementale et au patronat, dans son ensemble, plus que comme une offensive tout terrain pour arracher des avantages divers ?

Un tel comportement, aidé naturellement par la nature des confédérations syndicales nationales dans notre pays, s'il a eu des conséquences au niveau des moyens d'action, la multiplication des journées nationales de protestation, influe sur la formulation précise des revendications et la détermination du lieu où elles doivent s'élaborer. Favoriser les revendications nationales et dès qu'un problème se pose, tenter de la traduire dans une demande interprofessionnelle ou nationale, peut répondre à notre exigence égalitaire et à notre souci de solidarité. Mais à quoi cela mène-t-il ? A une globalisation qui vide souvent de tout contenu concret et donc repérable par les travailleurs, les demandes et à une certaine passivité des salariés. Cela tend aussi à situer le lieu de négociation préférentiel à ce niveau là. Le résultat, malgré la réussite des grèves nationales, des manifestations, c'est que les salariés et ceux qui sont organisés dans les centrales syndicales et ceux qui suivent les mots d'ordre, constituent une force de protestation indiscutable et dont le poids est déterminant à certain moment ; c'est aujourd'hui le mode d'insertion du monde salarié dans la société et sa reconnaissance... mais c'est largement insuffisant et dangereux. Insuffisant parce que la pression est épisodique et ne s'attaque pas à l'ensemble des centres de décision économiques et sociaux. Dangereux car cela ne favorise pas une mobilisation majoritaire des travailleurs.

2. Difficultés actuelles et la négociation

Or, la période de crise actuelle nécessite une action déterminée et puissante des travailleurs pour la surmonter concrètement dans un sens plus favorable aux travailleurs. Cela passe par une prise en compte des problèmes réels vécus dans la production et la société. Cela suppose aussi un effort permanent pour associer à l'élaboration et à la formulation des revendications, les gens concernés ; cela nécessite la volonté d'obtenir des résultats même partiels par la négociation.

Nous savons pertinemment que la construction d'un rapport de forces réel sur l'ensemble du pays passe par une multitude d'actions. Les travailleurs ne se décident d'agir que s'ils estiment que cette action peut aboutir à des résultats. Ne faut-il pas s'interroger sur les conséquences de notre analyse, sur l'impossibilité de négocier, de notre comportement syndical qui en découle au niveau national et aux autres plans ? Posant cette question nous n'apportons aucune solution. Mais constatant que la négociation réelle dans ce pays est souvent très difficile même impossible, s'est-on interrogé sur les raisons de cette situation ? Certes, le conservatisme et la myopie du patronat français et des groupes sociaux qui soutiennent la majorité gouvernementale actuelle sont grands. Mais en parallèle que fait-on pour les forcer à changer ? Ou plutôt, en parallèle notre action réelle, celle qui s'inscrit au fil des jours dans la réalité nationale, ne renforce-t-elle pas en fait cette attitude et ce refus ? N'agissons-nous pas, comme si nous attendions tout du renversement de la majorité et d'un changement brusque ? C'est une illusion pernicieuse et démobilisante.

Nous nous sommes prononcés pour la négociation ; mais est-ce que nous avons ajusté nos objectifs, nos revendications, nos modes d'action, notre information en fonction de cet impératif ? N'en restons nous pas uniquement à un discours destiné à désigner nos adversaires comme les responsables uniques de la situation et qui a pour effet d'éviter de nous interroger sur les conséquences concrètes de notre comportement ?

Obtenir des résultats concrets, donner espoir, passe par les nécessaires compromis avec ceux qui dirigent l'économie et la vie sociale. Ce n'est pas en refusant de se mettre effectivement dans une attitude de recherche, voire du compromis, de la négociation, que nous renforçons la contestation de la politique des dirigeants. S'il nous en fallait un indice nous pourrions le trouver dans ce qui se passe chez les Français présentement. Alors que la gauche étale ses divergences, les sondages continuent d'accorder la majorité électorale aux candidats des partis de gauche et la droite continue de stagner. L'opposition à une politique n'est pas liée exclusivement à sa traduction par les organisations, elle prend naturellement racine dans le vécu quotidien. La négociation demeure pour nous le débouché naturel de l'action revendicative sur laquelle elle s'appuie pour aboutir à un compromis favorable aux intérêts des travailleurs.

B. LE ROLE DE NOTRE PLATEFORME

En regard de toutes ces questions, qu'il s'agit de préciser, et de compléter, dans les débats à l'intérieur des organisations, il nous faut rendre plus explicite la fonction que joue et doit jouer notre plateforme d'objectifs et de revendications.

Au niveau de l'intention qui a présidé à son élaboration et à son adoption, elle vise bien à débloquer, dans différents cas de figure, et avec des modalités diverses, la situation qui est faite à l'action syndicale aujourd'hui.

La plateforme tend à cerner des domaines, des thèmes et aussi des lieux, autour et dans lesquels, il nous apparaît nécessaire ce centrer l'action syndicale, si l'on estime que l'action de masse et de classe est une priorité pour les organisations confédérées.

La CFDT est persuadée que les conditions de l'union ne pourront se recréer qu'à travers la mobilisation des travailleurs et donc le développement de l'action. En ce sens un effort intense doit être développé à tous les niveaux de l'organisation pour faire connaître les propositions de la plateforme et les adapter aux situations concrètes. C'est la meilleure façon pour la CFDT d'être efficace et de développer sa stratégie autonome dans le cadre de l'Union des forces populaires.

C. COMPATIBILITE ET COMPLEMENTARITE DE NOS REVENDICATIONS

Nous avons dit que surmonter la crise passe par la construction progressive d'un nouveau type de développement. Au cours des derniers C.N., depuis un an, on s'est efforcé de préciser ce que nous souhaitons mettre sous ce concept. Le point sur lequel nous souhaitons qu'il y ait réflexion est le suivant : que faut-il faire pour dès aujourd'hui montrer la voie à suivre et imposer un infléchissement ? Affirmer qu'il faut un nouveau type de développement suppose autre chose que l'alignement de nouvelles propositions à côté des anciennes. Il nous faut partir de cette exigence revoir la cohérence de notre démarche d'ensemble et le détail de nos revendications et demandes. Avec la plateforme, ce travail a été amorcé, mais il doit continuer à chaque niveau de l'organisation.

Nos priorités sont connues, un emploi utile pour chacun, la réduction de toutes les inégalités, l'amorce d'un processus de véritable décentralisation dans tous les domaines de la société. Nos revendications s'élaborent à partir de ces 3 priorités prises en compte simultanément. Mais a-t-on mesuré les choix qu'elles imposent dans la situation présente.

Le fait que nous ayons défini et consigné nos priorités dans notre plateforme ne peut pas arrêter notre réflexion collective, surtout dans la situation mouvante actuelle. Il nous faut en particulier réfléchir aux conséquences des revendications les unes par rapport aux autres.

Par exemple, quelles sont les conséquences sur les autres revendications du fait d'avancer comme première priorité le plein emploi ? Ainsi, y a-t-il une totale compatibilité entre notre revendication dans le domaine de l'emploi, aujourd'hui, et notre notion de revenus disponibles ? Quelle répartition entre revenus personnels directs, indirects et les consommations collectives ? Quel type de proposition pourrions-nous faire pour progresser dans ce sens, dans la période présente ?

Ou encore : la formulation de nos revendications en matière de réduction du temps de travail ne doit-elle pas évoluer pour tenir compte de la diversité des catégories, de l'âge d'entrée dans la production, de la pénibilité ?

Le problème de la compatibilité et de la complémentarité de nos revendications est un point central de notre travail syndical. Mais nous devons aussi accorder une très grande attention à la nature même de nos propositions et aux conséquences qu'elles engendrent. En ce domaine nous ne pouvons pas nous laisser porter par la tradition ou l'opinion générale. Dans un certain nombre de cas nous exprimons des revendications qui sont une formulation égalitaire sur le plan formel, satisfaisant notre sens de la justice, cachent ou créent souvent des inégalités extraordinaires au détriment de ceux qui ont le moins de pouvoir de négociation, individuel ou collectif.

Tenir compte de la diversité implique les revendications et des demandes qui tiennent compte des situations réelles et qui ne se réfèrent pas nécessairement à une situation moyenne qui a, aujourd'hui, dans l'état actuel de la société, moins d'intérêt et qui présente de nombreux inconvénients.

Ce travail est amorcé dans l'organisation, à ses différents niveaux. Il doit être activement poursuivi. L'interview d'Edmond Maire au Monde du 17 août a mis en lumière certains aspects de la question. Le débat ne peut s'arrêter malgré les difficultés et les obstacles. Les explications sont nécessaires.

Mais ne confondons pas la formulation présente de nos revendications avec le fond et la nature des problèmes que nous avons à résoudre. La crise est là, notre revendication d'un nouveau type de développement suppose de profondes mutations, dans la production, la consommation et la société. Mais comment y parvenir si le syndicalisme lui-même n'adapte pas ses propositions ? Les discussions que nous avons eues sur la plateforme montrent que cela ne sera pas facile et cela se comprend. Plus, nous sommes une organisation représentative de masse plus les intérêts sont divers et les synthèses difficiles à bâtir.

D. UNE UNITE D'ACTION NECESSAIRE MAIS DIFFICILE

Notre réflexion sur ce sujet serait incomplète si nous n'abordions pas les problèmes posés par l'unité d'action.

Une première interrogation survient dès qu'on parle d'unité d'action : l'unité d'action privilégiée : C.F.D.T.-C.G.T., au niveau national n'a-t-elle pas pour conséquence de limiter notre autonomie et notre action revendicative ?

Question provocante au premier abord, mais elle l'est beaucoup moins si l'on regarde d'un peu plus près les choses. L'unité d'action entre la CFDT et la CGT a permis d'établir une action commune qui a résisté à bien des vicissitudes et qui a permis de développer des mouvements de protestation puissants.

D'autre part, cette unité d'action a facilité la recherche à l'intérieur de chacune des organisations des convergences plus que des divergences ; elle a donc travaillé à l'unification de l'action des travailleurs dans ce pays. Toutefois l'existence de l'unité d'action a privilégié, par suite du poids et de l'influence de la CGT, de sa conception politique et syndicale de l'action, une pratique très nationale et somme toute centralisée. L'articulation des luttes et des actions a été dans la plupart des cas impossible à élaborer et quand cela l'a été, impossible à réaliser.

L'unité d'action inter confédérale a depuis douze ans pour conséquence de favoriser le niveau national et les revendications globales et générales dont nous avons parlé plus haut. La question qui se pose alors c'est la capacité d'action de la CFDT, des différentes organisations confédérées, à faire prendre effectivement dans l'action commune leur conceptions. Certes des rapports de dépendance réciproque se développent. Mais un examen de fond des conséquences des pratiques actuelles de l'unité d'action CFDT-CGT s'impose. D'autant plus que l'image de cette action commune transmise par les divers médias ne favorise par une libre détermination. En effet, chaque fois que des difficultés surgissent l'accent est mis sur la signification politique de la dispute, des divergences. La question de l'unité d'action est toujours traitée sur le mode dramatique. Ceci n'est pas sans conséquence sur le comportement des militants et des organisations de la C.F.D.T. Comment, dans le cadre d'une véritable unité d'action, peut-on affirmer concrètement la personnalité et la spécificité de la C.F.D.T. L'unité d'action telle qu'elle se pratique aujourd'hui permet-elle effectivement de mettre en pratique le contenu de notre plateforme ? Questions difficiles qui doivent être traitées par rapport aux problèmes concrets que nous rencontrerons et à nos priorités.

Enfin, dernier problème épineux. Notre pratique d'unité d'action à deux, aujourd'hui, n'est-elle pas un obstacle (souvent un alibi) au renforcement de la capacité d'action de l'ensemble des travailleurs ? Ne faut-il pas à regarder les choses de plus près, partir davantage des problèmes précis posés dans les entreprises et les administrations ?

Rappelons que l'unité d'action à deux découle du refus de la CGT-FO de travailler en commun avec la CFDT et la CGT. En 1965, nous souhaitons une unité d'action à trois. Malgré les difficultés nous estimons qu'une unité d'action à trois aujourd'hui serait à la fois un élément important dans le développement de l'action collective et de la pression pour forcer le patronat et le gouvernement à négocier.

E. L'ACTION REVENDICATIVE

Le Bureau National de janvier 1978 doit ouvrir un débat assez large sur l'action revendicative pour les mois à venir. En conclusion, une résolution sera adoptée. C'est dans le cadre de cette décision que se déroulera la discussion au C.N.

Souvenons-nous du climat revendicatif qui régnait lorsque le 8 novembre 1977 la C.F.D.T., la C.G.T. et la F.E.N. décidaient d'organiser le 1^{er} décembre 1977 une journée d'action et de grève. L'objectif était d'impulser l'action et de protester contre le refus de négociation et la politique d'austérité imposée par le gouvernement.

Les résultats ont été meilleurs que ceux que l'on pouvait espérer au moment où la décision a été prise. Mais la journée fut moins bonne que celle du 24 mai. En recoupant les informations il semble que le 1^{er} décembre la participation a été inférieure de 15 à 20 % dans l'ensemble des secteurs, ce qui veut dire que dans le privé la participation est tombée de 35 à 15 %. En définitive la journée du 1^{er} décembre a été prise en compte et mise en œuvre de manière assez égale par les différentes organisations.

On décèle actuellement une relance certaine de l'action (cf. compte rendu du comité des Fédérations du 14 décembre 1977) :

- Des mouvements se sont déroulés dans certaines branches ou secteurs qui entrent dans le cadre des politiques d'action des fédérations concernées (SNCF : effectifs, EDF et à un moindre degré RATP, Métallurgie...).
- Quelques conflits importants sur les conditions de travail (Michelin,...).
- Toutefois le climat continue à être marqué par l'échec de quelques conflits durs (Dubigeon, Naphtachimie, etc.).
- Suite aux grèves de l'EDF et à ses répercussions sur les usagers, l'idée d'une restriction du droit de grève surgit à nouveau.
- Les problèmes d'emplois demeurent essentiels. Au moment de la rédaction de ce rapport est annoncé le problème de restructuration de Rhône-Poulenc Textile.

Dans la situation actuelle la priorité doit être accordée à l'élaboration dans chaque secteur d'objectifs revendicatifs clairs et immédiatement négociables permettant de déboucher sur des résultats concrets.

Au niveau des luttes l'accent doit être mis sur les actions de branches. Ainsi que le dit E. Maire dans « Syndicalisme » du 15 décembre 1977 : « il faut en finir avec ce que l'on connaît depuis trois ans, c'est-à-dire l'alternance entre des grèves localisées par entreprises et de vastes mouvements généraux de protestation. Comment rompre le cercle et déboucher sur une réelle articulation de l'action revendicative ?

En redonnant aux luttes dans les branches la place centrale qui doit leur revenir. A ce niveau, celui des chambres patronales, on peut obtenir des négociations et des résultats ».

Mais cette action serait plus efficace si le climat unitaire s'améliorait à la base entre CFDT et CGT. Certains indices semblent indiquer que la CGT est tentée de faire cavalier seul. D'autre part les difficultés politiques et les discussions à l'intérieur de la CGT ont conduit les cégétistes à geler toute initiative d'action importante.

F. POUR ATTEINDRE NOS OBJECTIFS : ADHESION, ORGANISATION ET FORMATION

1. Adhésion

La CFDT doit, pour réaliser ses objectifs, s'en donner les moyens. La syndicalisation a été retenue comme un objectif prioritaire pour la période 1977-1979 par le Bureau National.

Il est donc nécessaire de poursuivre un double effort :

- Augmenter le nombre des adhérents CFDT dans les sections existantes
- Implanter de nouvelles sections syndicales.

Ce double objectif est de la responsabilité commune des structures professionnelles et interprofessionnelles. Le but à atteindre est bien, par l'adhésion, de contribuer à développer un rapport de forces qui permette aux travailleurs d'obtenir la satisfaction de leurs revendications et d'aller ainsi vers un nouveau type de développement.

A propos de l'adhésion, il faut rappeler que la conception de la CFDT sur la nécessité d'un syndicalisme de masse et de classe fait qu'il ne peut y avoir de préalable idéologique à l'adhésion ; il ne peut être question pour notre organisation de constituer un syndicalisme de militants, privilégiant l'idéologie et ne s'appuyant pas sur ce que vivent les travailleurs, et la pratique collective de l'organisation.

Le premier rôle de l'organisation syndicale est de permettre aux travailleurs, à travers l'action collective qu'ils mènent journalièrement sur leurs revendications, de prendre conscience de la nécessité d'un changement de société.

2. Des structures adaptées

Cet effort de syndicalisation ne peut être soutenu et efficace que dans la mesure où il repose sur des structures adaptées. Les structures syndicales sont nécessaires pour l'action. La conduite de cette action à tous les niveaux exige que des structures syndicales fortes existent et soutiennent le travail de syndicalisation, de collecte, d'information, de débat.

Le syndicat, qui repose sur les sections syndicales, est la cellule de base de notre démocratie. La participation des syndicats aux différentes structures interprofessionnelles : UL, UD, UR et professionnelles dans les fédérations, permet la prise en compte à différents niveaux de la richesse de l'expérience collective vécue à la base dans les syndicats. Il est, en conséquence, indispensable que les différentes structures professionnelles et interprofessionnelles reposent sur les syndicats.

Ce fonctionnement demande une réflexion collective et une volonté commune d'accroître à tous les niveaux le nombre de militantes et de militants afin que les différentes structures ne reposent pas sur le « camarade de bonne volonté » mais sur les militants totalement impliqués dans la vie démocratique de leur syndicat.

Enfin l'élaboration à tous les niveaux d'un plan de travail qui permet collectivement de définir des priorités d'action et une répartition des responsabilités sur le plus grand nombre est l'un des garants d'un fonctionnement démocratique.

3. Les travailleuses dans la CFDT

Alors que dans les dernières années, le nombre de femmes actives salariées s'est considérablement accru (cf. annexe IV), en même temps que le mouvement de déqualification s'accroissait, la prise en charge de cette question est aujourd'hui encore très largement insuffisante dans la CFDT.

A la CFDT comme ailleurs, il n'est pas facile d'être militante et les images traditionnelles de la femme restent pesantes ; encore aujourd'hui le syndicat est perçu comme une histoire d'hommes.

Sans reprendre toutes les raisons qui s'opposent à ce que notre syndicalisme soit celui de toutes et de tous, il faut s'interroger sur la nature du militantisme, du rythme de vie et de travail qu'il impose et de la nature des rapports dans la famille ;

La construction d'un autre type de société passe notamment par l'émergence de rapports sociaux différents. Cette modification ne peut prendre de sens réel, aujourd'hui que si les organisations, par une pratique syndicale appropriée, sont capables de lutter contre la surexploitation vécue par les travailleuses à tous les niveaux de la société.

La session de décembre 1977 a permis d'en donner de très nombreux exemples. La conférence de février 1978 « Travail féminin et pratique syndicale » devrait permettre une avancée concrète de la Confédération et des organisations en ce domaine.

4. Campagne jeunes

Il s'agit d'une campagne permanente que les organisations doivent mener à tous les niveaux, en direction des jeunes, pour la prise en charge de leurs problèmes et faciliter leur insertion dans le syndicat et les structures.

Le Bureau National de janvier 1978 vérifiera l'application de la politique décidée au C.N. d'octobre 1975. Les organisations seront tenues informées des décisions prises ;

5. La rotation des adhérents et militants

S'il est prioritaire de retenir la syndicalisation comme objectif majeur, il n'est pas indifférent de s'interroger sur la rotation des militants ou des adhérents.

Dans une récente analyse sur « La sociologie des militants de la CFDT » (CFDT-Aujourd'hui n° 26), à partir d'éléments d'enquêtes effectuées lors de congrès fédéraux et régionaux, il apparaît qu'on adhère jeune à la CFDT et on y prend tôt des responsabilités. Par contre, 40 ans semble marquer la fin de l'engagement syndical.

Au congrès confédéral, les plus de 50 ans représentaient 4,5 %. Ils représentent dans les congrès fédéraux et régionaux entre 6 et 8,5 %. Quelle est la signification de cette rupture entre « l'âge d'or » du militantisme à la CFDT qui semble être entre 30 et 40 ans et le « trou » après 50 ans ?

Ces éléments parcellaires ne méritent-ils pas de la part de chaque structure une analyse plus approfondie de leur propre réalité afin de cerner les raisons profondes qui font que de très nombreux adhérents ou militants « lâchent » la CFDT après quelques années ?

Quelles actions peuvent être entreprises pour diminuer cette rotation et empêcher que la CFDT ne devienne « une organisation passoire ? »

6. La formation

Les différents objectifs développés dans ce rapport exigent qu'une place prioritaire soit réservée à la formation afin que chaque militant puisse intégrer les acquis, fruits de l'expérience collective de notre organisation en matière de revendication, de perspectives, de structures et développer sa réflexion sur la pratique collective et l'action syndicale.

La formation syndicale constitue un élément de base de la stratégie de la CFDT. Les sessions de recherche et d'approfondissement sur des sujets qui apparaissent au fur et à mesure de la réflexion commune doivent également permettre aux responsables à tous les niveaux une meilleure appréhension des problèmes nouveaux qui surgissent ;

La formation est une nécessité pour chaque structure ; cette préoccupation doit être avancée collectivement. Tout doit être fait pour assurer notamment une participation effective aux sessions et pour élaborer des politiques de formation liées aux politiques d'action des différentes organisations.

RAPPORT DE SITUATION GENERALE**Annexe 1 : la crise s'installe**

La morosité et l'inquiétude règnent parmi les observateurs de la situation économique de tous les pays occidentaux. Au fil des mois, les espoirs de redémarrage s'estompent, les prévisions deviennent plus pessimistes. La reprise tant attendue, le bout du tunnel tant de fois annoncé, recule régulièrement. Différentes thérapeutiques ont été essayées dans les pays occidentaux, aucune n'a donné de résultats satisfaisants.

Cette situation difficile pour tous les travailleurs nous incite à développer nos réflexions sur l'ampleur de la crise, sa durée, ses répercussions sur l'ensemble du tissu industriel et social. La CFDT a depuis longtemps affirmé qu'il s'agissait d'une crise structurelle de longue durée. Ce diagnostic doit être précisé et surtout concrétisé car, quelle que soit l'issue électorale, quelle que soit la manière dont le pays sortira de cette crise, les traces qu'elle aura imprimées constitueront les bases de départ obligées, l'héritage à prendre en compte pour une nouvelle politique économique.

A. LA POLITIQUE DE BARRE : ECHECS ET REUSSITES

Même si l'on adopte, un instant, les critères qu'il a lui-même définis la politique de Barre connaît de sérieuses difficultés. Cette politique très classique de récession pour sauver la valeur de la monnaie à l'extérieur, rétablir l'équilibre du commerce extérieur, assainir les finances des entreprises, maîtriser l'évolution des prix, n'a réussi que très partiellement. Par contre, les effets induits de cette politique ont joué à fond, augmentation du chômage, ralentissement des salaires, stagnation de la production.

Reprenons brièvement chacun de ces points pour avoir une vue d'ensemble de la situation économique.

1. Les « succès » de Barre :**a) *La situation financière des entreprises s'est considérablement améliorée***

Les profits se sont reconstitués. Sur un échantillon de 242 entreprises européennes, l'Expansion (n° de novembre 1977) en recense ¾ qui ont augmenté leur profit en 1976 et certaines de façon spectaculaire : plus de 80 % dans la construction électrique, le bâtiment et les travaux publics. Même dans une branche aussi atteinte que le textile, les profits se sont accrus de 61 %. En 1976 par exemple, le bénéfice net de Michelin a augmenté de 40 %, celui d'U.T.A. de 74,5 %, celui de Sommer Alibert de 220,3 %. Certes, dans de nombreux secteurs la crise se poursuit et les déficits se prolongent (ex. Sidérurgie, activité fibre des entreprises chimiques). Les travailleurs ne tardent pas à faire les frais de tels résultats mais ne bénéficient pas, par contre, des bons résultats notés par ailleurs.

b) *Les salaires ont été freinés de façon importante*

Le taux de salaire horaire a augmenté de 3,1 % au 3^{ème} trimestre 1977 contre 3,4 % au 3^{ème} trimestre 1976. Pour les 9 premiers mois de l'année, l'augmentation est de 8,9 % contre 11,9 % pour les 9 premiers mois de 1976. En un an, (octobre 1976-octobre 1977) le salaire net mensuel ouvrier a augmenté de 9,3 %. Ce chiffre qui tient compte de la diminution de la durée de travail et de l'augmentation des cotisations sociales montre que le pouvoir d'achat moyen des ouvriers a diminué de 0,4 % selon l'indice INSEE et de 2,1 % selon l'indice CFDT.

2. Les « échecs de Barre » :**a) *Sur le plan monétaire, le franc reste menacé par toute vague spéculative***

Pour rétablir leur balance commerciale, les Américains laissent couler le dollar qui se dévalue par rapport aux monnaies fortes : le mark, le franc suisse et le yen. Le franc suit le dollar et s'enfonce par rapport au deutschemark. Cette fragilité du franc peut à tout moment se transformer en problème grave si la spéculation se déchaîne. Une des conséquences de cette faiblesse est la hausse des taux d'intérêt. En effet pour retenir les capitaux en France, il faut leur offrir un intérêt élevé faute de pouvoir leur garantir que la valeur du franc ne fondra pas. Les taux d'intérêt élevés ne favorisent pas le redémarrage industriel et les investissements. Suite au loyer élevé de l'argent, les charges financières des entreprises nourrissent l'inflation.

b) Les échanges extérieurs restent déséquilibrés et en tout cas à la merci de toute phase d'expansion

Les quelques résultats positifs (remis partiellement en cause en novembre) dont peut faire état le gouvernement ne sont en effet que le résultat de la stagnation économique, limitant l'ampleur des importations. Les exportations ont augmenté de 6,6 % mais rien ne permet d'espérer que les prévisions gouvernementales (+ 8,8 % pour 1978) seront atteintes. La guerre commerciale, la montée des protectionnismes ne justifient pas un tel optimisme.

Ajoutons sur le plan extérieur l'importance de l'endettement français qui, sans prendre de proportions dramatiques (comme en Grande-Bretagne, Italie ou Portugal), mérite d'y prêter attention. L'intervention du Fonds Monétaire International (FMI) dans ces trois pays a montré que l'aide n'était pas sans contrepartie économique, financière et politique.

c) Concernant les investissements on peut parler de grève faite par les industriels

Les forts taux d'intérêt ne sont en effet qu'un élément (parfois le prétexte) d'un refus d'investir. Dans le climat économique dégradé, les incertitudes politiques s'ajoutent aux aléas économiques comme motif patronal pour ne pas investir en France à part les investissements de rationalisation pour « économiser » la main-d'œuvre. La distribution de dividendes (dont la hausse n'est plus limitée), les investissements à l'étranger, la reconstitution de trésoreries sont les emplois de ces profits ; Barre n'a pas pu, su ou n'a pas voulu imposer l'utilisation des profits pour l'investissement. Contrairement aux promesses, le profit d'aujourd'hui n'est pas l'investissement de demain, encore moins l'emploi d'après-demain.

d) Les perspectives et les promesses de croissance, qu'il s'agisse du VIIème plan, des prévisions faites en 1976 pour 1977 ou en 1977 pour 1978, s'élèvent toujours au-dessus de 4 %

La réalité est toujours inférieure à ce chiffre. Elle ne serait que de 3 % cette année. Dans sa dernière prévision pour la France, l'O.C.D.E. prévoit une croissance de 3 % pour 1978. La production industrielle oscille sous des à-coups dus à l'alternance de période de stockage et déstockage, mais ne décolle pas. La demande des particuliers, atteinte par le chômage et le ralentissement des salaires, a cru faiblement. Les investissements des ménages en logement ont baissé (nombre de logements mis en chantier en 1977 : 475.000 ; 80 000 de moins qu'en 1973. Les investissements des administrations ont baissé de 2,6 % entre 1976 et 1977.

e) Sur le plan des prix, la norme fixée par Barre pour l'année 1977 (6,5 %) a été pulvérisée

Les différentes politiques (blocage des prix, diminution de TVA) n'ont réussi qu'à maintenir le taux d'inflation au même niveau que 1976, c'est-à-dire juste au-dessous de la barre des 10 %. Ce résultat n'est pas brillant alors que les prix internationaux des matières premières importés par la France sont en chute régulière depuis le mois de mai. Les produits alimentaires sont en cause en cette fin d'année pour la hausse des prix. Les incidences climatiques invoquées laissent perplexe le consommateur qui ne comprend pas qu'aucune péripétie de sécheresse ou de pluie n'arrive à faire baisser les prix alors que toutes les font monter. Les structures de distribution, agiles dans l'escalade, ne répercutent jamais les cours à la baisse. Il est clair que les hausses des produits alimentaires et surtout des produits frais touchent directement les plus défavorisés (familles nombreuses, personnes âgées, smicard, ...).

f) Le dernier élément du tableau est bien sûr le chômage

La manipulation et le « dégraissage » des listes de l'ANPE peuvent aboutir à une stabilisation voire à une baisse des chômeurs officiels. Les mesures prises pour les jeunes ouvrant la création « d'emplois » temporaires, précaires et mal rémunérés peuvent permettre d'encaisser une vague de jeunes à la sortie de l'école. Il n'en reste pas moins que les chiffres montrent à la fois une baisse sensible des horaires travaillés (41,3 H au 1.10.1977 contre 41,7 H un an avant) et des effectifs salariés.

Depuis le 3^{ème} trimestre 1976, les effectifs sont en baisse. D'octobre 1976 à octobre 1977 la baisse est de 1,1 %.

Fin novembre, les statistiques officielles indiquaient 1 179 353 chômeurs. Les entrées en stage 99 934 en novembre opération de camouflage, peuvent être incorporées à ce chiffre montrant ainsi qu'il y a aggravation du chômage. L'augmentation de la durée moyenne du chômage en est une autre preuve.

Le chiffre du million de chômeurs est depuis longtemps atteint, les jeunes et les femmes sont toujours le plus lourdement touchés. Et pourtant le discours officiel reste toujours celui de la soumission à la fatalité économique et celui de l'appel, dérisoire, à la lutte entre chômeurs pour se partager les quelques emplois disponibles. L'OCDE prévoit pour 1978 une augmentation de 200 000 du nombre des chômeurs.

A noter l'augmentation, dans les statistiques d'entrée au chômage, de la rubrique « fins de contrats à durée déterminée » ; c'est une conséquence logique de la multiplication des emplois temporaires offerts par le patronat sur l'encouragement du gouvernement. Après six mois de mobilisation patronale et gouvernementale pour l'emploi des jeunes, on peut comptabiliser 165 312 jeunes chômeurs de plus.

La meilleure condamnation de la politique de Raymond Barre peut être trouvée dans les paroles qu'il a prononcées lors de son entrée en fonction. Il avait indiqué que toute son action n'aurait des conséquences durables que si des réformes structurelles étaient parallèlement entreprises. Faute de réformes, le plan Barre s'est contenté d'être un plan de stabilisation de plus ; dans la période de crise que nous connaissons, une telle politique peut facilement enrayer les quelques mécanismes de croissance encore en état de marche, elle ne permet pas de résoudre les problèmes de l'inflation, des échanges extérieurs et de l'emploi. De plus, elle consolide les inégalités et maintient les privilèges.

B. REFLEXIONS GENERALES SUR LA CRISE

Il ne s'agit pas ici de reprendre en détail l'analyse de la crise qu'a pu faire la CFDT. Il s'agit d'en montrer l'importance, la profondeur, son étendue sur tous les pays européens et surtout d'analyser les traces profondes que laissera cette crise dans le système productif, le tissu industriel et l'ensemble des mécanismes financiers et d'épargne.

1. Aspect mondial

Comme toute crise, il s'agit d'une période nouvelle de mutation et d'adaptation du système capitaliste : les rapports de force entre pays se modifient. Les firmes multinationales tentent de développer leur implantation. Une nouvelle division internationale du travail essaie de s'imposer. Cette phase de mutation se traduit par des « conflits » commerciaux, monétaires et surtout par des restructurations industrielles extrêmement importantes. La recherche de nouveaux marchés, de nouvelles technologies, de « créneaux » prometteurs entraînent les entreprises à brader les « canards boiteux », à se séparer de leurs départements « condamnés », à reporter sur les sous-traitants les contraintes de marchés en dents de scie.

Un nouvel équilibre relatif ne pourra se retrouver qu'à moyen terme. Qu'il soit plus favorable aux travailleurs, aux pays exploités dépend de notre action (et de celle des autres syndicats) pour s'opposer à une restructuration sauvage soumise aux lois du marché, pour peser sur un nouveau modèle de croissance, sur un nouvel équilibre industriel, économique, commercial et politique entre pays à niveau de développement différent.

2. Aspects européens

Vue sous cet angle général, la crise se présente de façon analogue dans les pays de l'Europe occidentale.

a) Les situations des divers pays occidentaux se différencient sur de nombreux points, les politiques gouvernementales sont spécifiques mais il n'en reste pas moins que la conjoncture est identique dans tous les pays d'Europe. Malgré des variantes, tous les gouvernements cherchent à modérer la demande intérieure par crainte des tensions extérieures : déficit commercial, chute de la monnaie, spéculation.

Si pendant un temps, les gouvernements européens ont pu espérer sortir de la crise en suggérant à l'Allemagne de procéder à des mesures de relance, il est vite apparu que l'Allemagne souhaitait se protéger d'abord de l'inflation et que de toutes façons cette mesure ne serait pas suffisante. Toutes les concertations internationales pour essayer de maîtriser le développement économique ont jusqu'à maintenant échoué.

Compte tenu de ses problèmes propres, chaque pays tente de s'en sortir seul. La confrontation avec les U.S.A. ou le Japon sur les équilibres commerciaux, le dialogue à instaurer avec les pays du Tiers-Monde devront cependant de toute façon se nouer à ce niveau européen.

b) C'est dans ce climat de crise économique et sociale, qui touche les différents pays qu'il faut situer les problèmes sociaux et politique qui émergent ; les Pays-Bas viennent juste de réussir, depuis les dernières élections de début 1977, à constituer un gouvernement. Le gouvernement socialiste homogène au Portugal est tombé sous le double refus du soutien de la droite et du PC. L'émergence de violence, de groupes qui fuient dans la radicalisation reste le phénomène le plus préoccupant. Le terrorisme frappe toujours en Espagne et en Irlande du Nord. Des groupes racistes et xénophobes se multiplient en Grande-Bretagne faisant monter la tension. C'est toutefois incontestablement en Italie et en Allemagne que le problème se pose de façon aiguë. La stratégie de la tension que développent ces groupes pour des motifs idéologiques parfois opposés ne manquent pas d'inquiéter. La démocratie et les libertés risquent d'en pâtir. Or, l'élargissement de ces libertés est bien un des objectifs premiers de la transformation sociale. Notre condamnation des méthodes violentes et minoritaires est totale ; elle s'appuie sur la nécessité de sauvegarder et d'étendre les libertés. C'est pourquoi également les mesures qui ont été prises par divers pays, notamment la RFA visant à restreindre l'exercice des libertés pour certaines catégories, ou dans certaines situations, ne peuvent être acceptées malgré le terrorisme. La France n'a eu pour l'instant à affronter ces problèmes que par contrecoup des problèmes étrangers sauf exceptions. Rien n'indique pourtant qu'elle ne soit définitivement à l'abri de tels problèmes. Les projets d'internationalisation de la répression de V. Giscard d'Estaing sont, à ce sujet, inquiétants.

c) La grande majorité des syndicats européens ont longtemps analysé la crise comme une crise passagère. L'ampleur et la durée de cette crise les amènent à durcir leurs positions, à se battre pour l'emploi, la réduction du temps de travail ; la C.E.S. est l'instrument pour faire avancer des plateformes communes de revendications.

Même si les analyses diffèrent, même si les contextes sont spécifiques, il importe de développer avec nos partenaires européens une action commune. La décision prise le 30 novembre par le Comité exécutif de la C.E.S. d'« organiser dans le courant du premier semestre 1978 une journée d'action européenne des travailleurs » pour appuyer les revendications de plein emploi et de relance économique montre à la fois l'inquiétude de nos partenaires et leur volonté de faire quelque chose. C'est une démarche très positive dans le contexte présent ; il est manifeste aujourd'hui que sans qu'il soit question de remettre en cause leurs liens traditionnels avec les partis au pouvoir, l'inquiétude est grande parmi les syndicalistes britanniques ou allemands sur la politique économique suivie par leurs gouvernements respectifs. La situation politique et la gravité de la situation économique et sociale ont conduit les syndicats italiens à se situer de façon particulière par rapport à cette crise.

3. Aspects français

a. Une crise niée ou mal analysée

La société française dans son ensemble a mal analysé la crise que nous connaissons.

La droite a nié son aspect économique ou plutôt l'a analysé en terme classique des cycles économiques. La crise serait un mauvais moment, une mauvaise passe ; le retour des équilibres se ferait de toute façon en laissant jouer les mécanismes naturels de l'économie. La volonté des gouvernements successifs de dégager leur responsabilité les a conduits à reporter les causes de la crise sur l'étranger. Le plus bel exemple reste le mythe du pétrole arabe.

Ce thème idéologique a été exploité à fond s'appuyant sur un racisme latent ; s'il est vrai que l'augmentation du prix des importations pétrolières a opéré une ponction importante sur les finances publiques, il est vain d'y chercher la cause principale d'une crise qui dure encore.

Une partie de la gauche a mieux analysé les aspects politiques, culturels et idéologiques de cette crise. L'ébranlement de mai 1968 a mis en lumière la contestation profonde de valeurs surannées et a contribué à diffuser cette crise dans toutes les institutions de la société : famille, justice, école, armée, église, etc... Sur le plan politique, la gauche a su trouver les voies d'un certain renouveau en profitant de l'essoufflement d'une majorité sclérosée.

Par contre la gauche n'a pas su analyser de façon approfondie et sérieuse cette crise sur le plan économique. Le PCF en est resté à une vision économique basée sur le contrôle d'une minorité de monopoles sur l'Etat et la société. C'est le capitalisme monopoliste d'Etat. Outre ses simplifications abusives, l'analyse est dangereuse par la politique qu'elle permet de définir en inversant les termes. Il suffirait ainsi de dégager l'Etat de l'emprise des monopoles en les nationalisant et en les mettant à la disposition de l'économie nationale, pour attaquer le cœur du problème.

Le parti socialiste amorce une analyse plus fouillée de la crise, prenant mieux en compte certains aspects tels que l'inflation, les échanges internationaux, l'existence de l'Europe, les politiques industrielles. Mais il ne semble pas encore parvenu au terme de sa recherche, ni à homogénéiser les interventions de ses dirigeants sur la question. Pris de court, étonné par l'ampleur des problèmes nés de la crise, les mesures qu'il préconise apparaissent classiques et marquées parfois du sceau de la modération. La politique que le PS entend suivre n'apparaît pas toujours clairement, même si au cours des dernières semaines un effort important est fourni par le parti pour préciser différents aspects (emploi).

La vérité n'a pas été dite aux Français et aux travailleurs sur l'ampleur de la crise traversée, sa durée et ses conséquences. Aucune politique de facilité ne permettra d'en sortir. Aucun slogan sur la crise finale du capitalisme, sur la nécessité d'ébranler les fondements du système n'empêchera qu'il faut faire le bilan de cette crise. Les peuples des pays européens avoisinants ont souvent une conscience plus aigüe des problèmes auxquels leur pays est confronté. Faute d'avoir mis en place une alternative, ils ont plus ou moins accepté dans un premier temps les politiques d'austérité élaborés par leur gouvernement. Toutefois, il convient de noter que les organisations syndicales ont été consultées et que leur acceptation des mesures prises par leurs responsables politiques s'est accompagnée dans la plupart des cas de négociations sur diverses autres questions (nationalisations et politique fiscale en Grande-Bretagne par exemple). La situation est actuellement en train d'évoluer et si la crise persiste il faut s'attendre à de forts mouvements d'impatience et de contestation dans quelques pays.

Etant donné la situation française, nous estimons que notre pays peut suivre une autre voie pour résoudre ses problèmes. Mais une politique ne saurait se satisfaire de promesses, elle se juge aux actes. Les travailleurs, et ils le font sentir à la majorité actuelle, ne supportent pas la démagogie des promesses non tenues ou des discours trompeurs.

La satisfaction des revendications ne doit pas être payée en monnaie de singe. Notre action syndicale, dans ses modes d'action, dans ses priorités, doit tenir compte de cette situation. C'est ce que la plate-forme de la CFDT a tenté de faire.

b. Un pays fragile

Au-delà des statistiques globales sur l'inflation ou le chômage, la perception d'une transformation profonde du pays sous l'effet de la crise prend corps peu à peu. On perçoit la restructuration industrielle avec l'abandon de pans entiers de l'industrie nationale. Les faillites ne touchent pas quelques canards boiteux mais des secteurs entiers restructurés ou abandonnés aux intérêts internationaux. Textile, sidérurgie sont deux secteurs où la liquidation paraît être la politique officielle. Dans ces secteurs, ou dans d'autres, les bases d'appui pour un redémarrage possible risquent à court terme d'être mises en cause.

Au-delà du secteur directement productif, la crise atteint toutes les autres institutions. Bâties sur des perspectives de croissance, alors qu'aucun expert ne prévoit de retour rapide aux taux de croissance élevés, les sociétés d'économie mixte d'aménagement, les collectivités locales, les offices d'HLM, voient leurs bilans attaqués par l'inflation, minés par un endettement excessif. L'ensemble des mécanismes d'épargne, de financement de biens ou de services collectifs sont grippés. Les conséquences de la crise de ces institutions sur le cadre de vie, de logement, la qualité de l'urbanisme ne tardent pas à se manifester et vont aggraver les aspects néfastes de la croissance capitaliste dans ce domaine.

Devant ces difficultés, le pouvoir en place se raidit. Il impose une politique au nom d'un savoir technocratique, d'une connaissance des intérêts du pays. Barre n'est-il pas le meilleur économiste de France ? Son mépris pour ce qu'il appelle les intérêts catégoriels n'a d'égal que son respect devant des lois économiques abstraites et fonctionnant en définitive toujours à l'encontre des travailleurs. Cette conception de l'action gouvernementale ne trouve son pareil dans aucun autre pays. Barre développe une stratégie de l'affrontement et du rapport des forces qui peut être dangereuse pour la démocratie.

Les problèmes essentiels de la société française ne sont de ce fait pas résolus. Les choix sont présentés en permanence en termes techniques et non politiques. La rationalité technocratique impose le meilleur choix ? Dans ces conditions, le débat démocratique n'existe pas. Tout choix gouvernemental est présenté comme inévitable et indiscutable. Un seul exemple : le nucléaire.

Ce phénomène accentue par ailleurs la centralisation, la bureaucratisation et l'étatisation. Peu à peu l'ensemble des structures intermédiaires, parmi lesquelles les syndicats, voient leur rôle nié, dévalorisé. L'administration à la fois tentaculaire et incapable de résoudre les problèmes concrets, absorbe peu à peu l'ensemble des problèmes de la société et s'y engluie. Le Gouvernement, par la loi et la norme, impose l'uniformisation des réponses et gomme toute spécificité et tout droit à la différence. La régionalisation est de fait enterrée.

Cette politique conservatrice fige les inégalités alors que la société française en détient les records. Inégalités de revenus et de patrimoine d'abord. Bien qu'un voile épais recouvre les réalités, on mesure peu à peu les scandales des inégalités en France. Le rapport du CERC sur les salaires nous montre déjà qu'un tiers des salariés touche moins de 2.000 F par mois. L'absence de volonté politique pour connaître les revenus non salariaux ou les patrimoines est manifeste. Les inégalités de pouvoir sont tout aussi flagrantes et doivent faire l'objet de notre attention de façon prioritaire.

C'est en effet par cette voie que les travailleurs dans leur atelier, les salariés dans leur entreprise, les citoyens dans leur administration pourront faire connaître leurs aspirations, avanceront leurs revendications et pourront prendre leur part de responsabilité. La plate-forme de la CFDT a mis ces axes en avant. Eux seuls permettront de faire connaître les sentiments des travailleurs et d'en faire des agents actifs de la transformation sociale et non d'éventuels bénéficiaires de changements accordés par le haut.

RAPPORT DE SITUATION GENERALE**Annexe 2 : le monde patronal**

Face à la crise qui s'installe durablement, l'attitude du patronat en tant que groupe social qui s'exprime par la voie de ses organisations et en tant qu'entités indépendantes les unes des autres est essentielle.

Il va de soi qu'une attention particulière doit être accordée aux discours et aux faits de ceux qui ont un rôle dirigeant principal, l'économie et les entreprises. A s'en tenir à un survol des déclarations officielles du patronat français, on pourrait s'attendre à trouver un corps profondément uni et homogène. Mises à part quelques références à une idéologie de la « libre entreprise » qu'y-a-t-il de commun entre « Furnon » et Amboise Roux ? Le monde patronal n'est pas statique. Il bouge. Nous sommes parfois tentés, parce qu'il refuse de reconnaître le syndicat ou l'action organisée, d'estimer qu'il reste identique à lui-même et figé dans son attitude du passé.

Or, les échos qui nous remontent des entreprises, prouvent que les directeurs d'entreprises mettent en pratique des politiques dans différents domaines : information, conditions de travail, sécurité, etc. dont un des objectifs est de court-circuiter la représentation syndicale.

Une analyse rigoureuse de ce qui se fait réellement et du discours patronal devrait nous permettre de reprendre sur certaines questions l'initiative et de forcer les directions à discuter et à négocier. Encore faut-il connaître et comprendre la politique patronale.

A. DES ORGANISATIONS CONTESTEES

Une constatation s'impose d'emblée. Les patrons supportent leurs organisations professionnelles comme un mal nécessaire et n'acceptent de leur délégué que le minimum de prérogatives. Même si les événements des quinze dernières années ont conduit les directions d'entreprises à confier des responsabilités plus importantes à leurs organisations professionnelles et interprofessionnelles, il ne s'ensuit pas pour autant qu'elles se reconnaissent en elles. En fait, les organisations patronales n'obtiennent de délégation de pouvoir de leurs adhérents que dans deux cas précis : la poussée des événements (1958 ou 1968), la pression gouvernementale.

D'autre part, l'antagonisme entre les grands et les petits demeure très fort. Les petits regroupés au sein de la C.G.P.M.E., se plaignent du fait que le C.N.P.F. tient davantage compte des intérêts des grandes entreprises et qu'il les défend mal. Mais les grandes entreprises ont senti la nécessité de former un club pour faire connaître leurs idées. En effet dès qu'on regarde de près les structures patronales, on est frappé de la multitude de comités, clubs, associations, qui gravitent autour des organisations représentatives et qui regroupent tantôt les seuls chefs d'entreprises, tantôt les patrons et les cadres supérieurs.

Un examen rapide de la pratique du CNPF ainsi que des rapports de force qui s'y exercent, nous conduit aujourd'hui à estimer que les organisations patronales ne sont pas à même de faire des propositions nouvelles et d'ouvrir des négociations sur les problèmes qui se posent. Certes, sur incitation gouvernementale, elles pareront au plus pressé, mais ne sont pas en mesure de lancer une grande politique conventionnelle avec les organisations syndicales. Cela pour trois séries de raisons :

- refus de reconnaître comme interlocuteurs valables sur les problèmes des entreprises, les organisations syndicales de salariés, nationales, professionnelles ou interprofessionnelles,
- volonté de traiter les problèmes à l'intérieur de l'entreprise et directement avec le personnel,
- affirmation d'une démarche réaliste et pragmatique.

Nous avons pu constater par le passé que la discussion de certains problèmes, située d'emblée au niveau national, sans qu'il y ait eu une suffisante pression dans les entreprises et les branches, aboutit à des caricatures de négociations et à des rencontres sans intérêt.

Aujourd'hui, compte-tenu de la réalité des organisations patronales et de la nature des problèmes à traiter, la question se pose de savoir quel est le niveau où nous réussirons le mieux à forcer la négociation. Autant par exemple, il va de soi que l'harmonisation dans différents domaines ne peut se traiter qu'à l'échelle nationale, autant pour de nouvelles revendications il nous faut rechercher le niveau adéquat : branche, entreprise, établissement, etc.

B. LE CNPF : UNE OFFICINE POLITIQUE

Durant les premiers mois de 1977 et jusqu'au début de l'automne, le CNPF a joué un rôle d'impulsion et de coordination dans la lutte contre le programme commun de gouvernement et contre les nationalisations. C'est dans son histoire la première fois, semble-t-il, qu'il s'engage aussi ouvertement dans la bataille politique. Jusqu'à maintenant les interventions étaient plus feutrées, moins directes. Aujourd'hui plus de doute. Le patronat n'est certes pas contre l'alternance, à condition toutefois que celle-ci ne touche pas à la nature même de l'entreprise et du marché. Cette attaque contre la gauche a été menée au nom de la défense de la liberté et de la démocratie ; aux yeux des patrons et du CNPF, le programme de la gauche conduit à une confusion des pouvoirs, à une bureaucratisation de la vie économique et sociale, à la disparition du dynamisme et de l'initiative, bref à une société bloquée et totalitaire. Comme dans toute offensive générale, il y a eu une répartition des rôles. Officiellement, le CNPF, tout en franchissant un pas supplémentaire, par rapport à sa pratique antérieure, s'en est tenu à des arguments généraux et à une critique argumentée. Par contre, on a laissé le soin à différentes officines, groupes de pression divers, de mener la polémique, avec tous les types d'arguments possibles et toutes les falsifications.

Dans certains cas, on a eu recours à l'anonymat. Enfin, on a laissé aux entreprises nationalisables le soin de présenter leur défense auprès de leur personnel, de leurs actionnaires, du public.

Depuis l'éclatement de la tension au sein de l'union de la gauche, le CNPF en tant que tel intervient moins sur ce terrain car il estime que le danger d'une victoire de la gauche s'estompe même s'il ne disparaît pas complètement. Il va de soi que le travail aux autres niveaux continue. On peut s'attendre lors de la campagne électorale à un développement de la propagande patronale à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise.

C. A LA RECHERCHE DE L'INITIATIVE

Quand on observe le CNPF d'une part, le monde patronal dans son ensemble d'autre part, on est frappé par l'absence totale d'un projet commun qui dynamiserait et orienterait l'action des organisations et des entreprises. A première vue, cette constatation va de soi puisque nous sommes dans une société capitaliste dans laquelle la loi du marché prédomine dans la plupart des secteurs ainsi que le règne du profit. Cette société c'est en grande partie leur société. Mais face à la contestation qui émerge et s'exprime de tous côtés, le patronat donnait l'impression jusqu'à ces dernières années de rester dans une attitude très passive. Certes, en 1966, il y eut le fameux manifeste sur la libre entreprise et le marché, mais il n'y a pas eu d'effort pour élaborer une doctrine du CNPF sur l'ensemble des plans. Ce n'est pas le cas dans certains domaines, par exemple la sécurité sociale. Il s'agit cependant de visions très parcellaires et marquées avant tout par des considérations étroitement financières.

Toutefois, un certain nombre de patrons estiment qu'une telle attitude est préjudiciable à l'entreprise et au dynamisme économique et social du pays, d'autant que ceux qui contestent l'ordre existant font preuve d'imagination et lancent des idées qui trouvent un écho important dans la population. C'est dans ce cadre que se situent les Assises qui se tiennent depuis 1970 (1970 : Lyon, sur la formation permanente – 1972 : Marseille, problèmes humains dans l'entreprise – 1974 : Lille, refus du protectionnisme, recherche d'un nouvel équilibre par la conquête de nouveaux marchés extérieurs). Celles de 1977 se sont tenues à Paris sur le thème : « l'Homme, l'Entreprise, la Cité ».

L'objectif des initiateurs était de « rétablir la vérité face à tous ceux qui continuent inlassablement de présenter l'entreprise comme un lieu d'immobilisme et de malheur ». Pour l'atteindre on a joué sur plusieurs registres. Une grande opération de marketing avec l'initiative « Portes ouvertes sur l'entreprise » consacrée aux changements opérés dans les entreprises au cours des dernières années et la diffusion d'un répertoire en deux volumes sur les réalisations sociales des entreprises. Une rencontre d'échanges et d'informations qui permettait à 3 000 dirigeants d'entreprises de se rencontrer sur des thèmes autres qu'économiques ou professionnels.

D. UN DISCOURS PATRONAL RECUPERATEUR

Les Assises de Paris ont été voulues et portées par les seuls « patrons modernistes » (Entreprise et Progrès) ou « démocrates chrétiens » (C.F.P.C.). Les grands ténors, économistes se sont tus. La question se pose donc de savoir quel usage le CNPF et le patronat dans son ensemble entendent faire des matériaux recueillis pendant ces quatre jours. Serviront-ils à écrire la page sociale de la doctrine de l'entreprise du CNPF telle qu'elle s'esquisse dans le texte de 1964 sur la réhabilitation de l'économie de marché ? Aucun indice ne nous permet aujourd'hui de dire dans quelle direction les dirigeants et l'appareil du CNPF entendent aller. Ce qui est vrai dès maintenant, c'est que certaines idées seront reprises dans différentes entreprises, d'où la nécessité pour nous d'appréhender correctement le discours patronal.

C'est avant tout un discours récupérateur, en ce sens que le patronat n'entend pas laisser l'initiative ni des propositions, ni des actions, à d'autres, notamment les organisations syndicales. Une partie des patrons réalise actuellement qu'elle n'a aucun intérêt à laisser parler et agir en ce domaine les grandes organisations de travailleurs, les partis politiques, la puissance publique. Il faut ouvrir un contre-feu et tenter de reprendre l'initiative.

La période dans laquelle intervient ce discours n'est pas sans influencer. Le gauchissement est évidemment lié à la situation sociopolitique actuelle. Ce qui pose immédiatement une autre question : quel est le degré d'implication des promoteurs dans ce qui a été affirmé. Y croient-ils réellement ? Ou s'agit-il de mener une lutte idéologique et politique par d'autres moyens ? Seuls l'avenir et les actes donneront leur véritable portée aux écrits et aux paroles actuelles.

E. « REHABILITER » L'ENTREPRISE ET « RECONQUERIR LES CADRES »

Au travers des interventions, des travaux, des thèmes abordés, les préoccupations essentielles du patronat apparaissent assez clairement. Le discours se veut volontiers « réformiste ». Ce qui est normal étant donné la nature des initiateurs. Dénonciation des structures industrielles périmées, nécessité de la décentralisation des décisions, de l'amélioration des tâches, aménagement du territoire à partir de la création de multiples comités de gestion décentralisés à taille plus humaine, l'« usine à la campagne », information et participation, association des salariés à la modification des conditions et de l'organisation du travail, etc. Peu d'originalité. On reprend les thèmes présents dans le débat public et dont certains ont été portés par la C.F.D.T.

Mais au-delà de ce réformisme, apparaissent quelques idées clefs, essentielles pour comprendre les propositions patronales.

En premier lieu, volonté de réhabiliter l'entreprise dont l'existence est mise en péril non seulement par le programme commun de gouvernement mais aussi par l'interventionnisme étatique et bureaucratique, ainsi que par le système de valeurs qui se développe aujourd'hui, notamment chez les jeunes.

Ensuite affirmation de l'entreprise en tant que force essentielle dans la transformation de la société.

L'entreprise n'est pas une réalité figée, elle change et s'adapte continuellement. Si la confrontation des expériences est nécessaire et utile et permet de modifier les situations, on refuse par contre les modèles, d'où qu'ils viennent. Refus, en conséquence, de la loi pour impulser la « réforme de l'entreprise », qu'elle provienne d'un gouvernement de droite ou de gauche. A la base de cette conception se trouve le maître mot de « pragmatisme ». Les patrons se veulent proches des réalités et préfèrent avancer à petits pas plutôt que de mettre en déséquilibre le système et l'entreprise. On reconnaît là, la présence de la méfiance permanente du patronat, vis-à-vis de tous les projets de réforme de la société, de l'économie, de l'entreprise. Si le langage change, l'attitude fondamentale demeure.

L'entreprise ne peut être assimilée aux patrons. C'est une collectivité humaine, mais c'est surtout un lieu où se retrouvent des responsables (patrons et cadres) qui doivent s'occuper de l'épanouissement des salariés, et du rôle social de l'entreprise. Tentative pour assimiler les patrons et les cadres.

Les deux millions de cadres qui travaillent dans « les entreprises libres » (privées) sont à reconquérir. Là se trouve un des objectifs essentiels des Assises et des propositions patronales. Leur retrait relatif par rapport à l'entreprise doit être analysé, expliqué et tout doit être mis en œuvre pour le dépasser. Seul un développement de leurs responsabilités permettra de développer la décentralisation, l'information, la communication, l'association du personnel... très typique est à cet égard la défense du statut des cadres (salaires, retraites, hiérarchie). Le patronat semble disposé à lutter contre les tendances égalitaires et à défendre en fait la hiérarchie des salaires existante.

Tout au long de ce discours, il y a un grand absent : c'est le syndicalisme. Quand il en est question, très rarement, c'est en tant qu'organisation extérieure (et irresponsable) à l'entreprise. Pas de place pour lui dans la « communauté » formée par l'entreprise. Sur ce point, l'opinion patronale n'évolue guère. On en reste à la conception du contrat individuel passé entre l'entrepreneur et le salarié. On veut bien l'informer, communiquer avec lui, l'associer à la modification des conditions et de l'organisation de travail, le consulter parfois, mais dans le cadre structurel et hiérarchique de l'entreprise. Pas question de le reconnaître en tant que force organisée dans l'entreprise. Certes dans la vie de chaque jour le patronat est contraint de tenir compte du syndicalisme chaque fois que les intérêts des travailleurs sont en jeu. L'attitude officielle du patronat français diverge sur ce point de celle d'une partie du patronat nord-européen qui accepte de négocier avec l'organisation syndicale de différents aspects de la politique de l'entreprise. En fait, même dans ses écrits les plus « modernistes » le patronat français est attaché à une politique d'intégration individuelle et n'entend laisser qu'une place restreinte aux groupes. Myopie. Aucune société grande ou petite, ne peut faire abstraction de cette nécessité pour les hommes et les femmes de se regrouper pour défendre leurs intérêts individuels et collectifs.

En définitive, ce discours vaut plus par ses intentions que par son contenu précis qui reste classique. Il s'agit de montrer que l'entreprise est une réalité vivante, qui s'adapte, capable de satisfaire les aspirations et les ambitions des cadres et des salariés, soucieux de ne pas se couper de la société.

La clef de l'attitude patronale tient dans cette phrase de François Ceyrac : « L'entreprise est à même d'intégrer ce qu'il y a de plus fondamentalement juste dans l'utopie autogestionnaire : donner aux hommes la possibilité de faire valoir le sens de l'initiative, de la création, de l'équipe et de prendre en charge les problèmes qui se posent à leur niveau »

Dans une interview le président du CNPF argumentait de la manière suivante : « La solution dans une grande entreprise passe par la décentralisation et la multiplication des centres de décisions..... L'objectif c'est qu'une grande entreprise puisse devenir une fédération de centres de décision. Je dirai que notre idéal de l'autogestion – nous avons notre petite idée aussi là-dessus ! – c'est que tout le monde ait une responsabilité de chef d'entreprise ». Ceyrac ne dit pas jusqu'où doit aller cette responsabilité. Jusqu'aux décisions essentielles ? Le patronat se place dans la lutte idéologique qui agite notre société et tente de récupérer le terrain perdu chez les cadres, les salariés. Mais dans l'état actuel des choses, de nombreux cadres ne sauraient se suffire de ce discours ; ils jugeront aux actes. Le patronat, en ce domaine, est condamné à lâcher du lest s'il veut poursuivre à bien ses opérations récupératrices.

F. DES RECOMMANDATIONS DIVERSES

Elles portent sur les six thèmes abordés lors des Assises :

1. communication dans l'entreprise

- tourner le dos au culte du secret
- organisation de réunions régulières, intégrées au fonctionnement normal de l'entreprise et animées par l'encadrement,
- mettre rapidement en place les moyens d'expression directe des salariés sur les lieux de travail.

2. formation

- les dirigeants eux-mêmes doivent se préoccuper personnellement de l'orientation de la formation et demeurer attentifs à sa qualité.

3. aménagement du temps de travail

Deux voies :

- l'horaire souple,
- l'aménagement de fin de carrière (faciliter la transition vers le troisième âge).

4. les conditions de travail

- la sécurité
 - association de tous dès la conception de la machine,
 - traitée à fond dès l'accueil, rappelée de façon permanente, discutée avec tous les intéressés.
- environnement des lieux de travail
 - « inclure l'étude de l'environnement dans la préparation de tous les projets quelle qu'en soit l'importance, en y associant les travailleurs qui, par leur expérience directe, sont souvent les meilleurs juges ».
- l'organisation du travail :
 - décentraliser l'entreprise en multipliant les centres de décision (la formule des ateliers autonomes est l'une des voies de l'avenir)
 - élargir et restructurer les tâches (allier la conception à l'exécution et permettre ainsi à chaque salarié de mettre en valeur son intelligence, sa capacité d'initiatives, son sens des responsabilités.

5. l'évaluation de la gestion sociale

- mettre au point des indicateurs et des méthodes valables. Interpréter les résultats avec prudence. Mise en œuvre progressive. Expérimentation. Inutile de figer dans un texte de loi une technique en pleine évolution.

6. les problèmes de l'encadrement

- importance de la concertation préalable à la décision et lors de son exécution. Les modalités pratiques doivent résulter d'un commun accord et de l'expérimentation,
- défense du statut. tout mettre en œuvre pour que l'autorité des cadres puisse s'exercer efficacement dans l'entreprise. Défense de la rémunération et de la retraite,
- pas question de confiner les cadres dans un rôle technique. Les cadres doivent pouvoir exercer pleinement leur responsabilité sociale (le développement des services des relations humaines, la multiplication des instances représentatives des travailleurs, ne doivent en aucun faire obstacle au contact direct avec les hommes et à l'exercice quotidien des responsabilités sociales).

Il s'agit là de recommandations diverses qui ne seront pas reprises par le CNPF en tant que telles mais qui seront avancées çà et là dans différentes entreprises. Pour certaines d'entre elles, c'est déjà le cas. Sans y accorder plus d'importance qu'il ne le faut, nous avons intérêt à regarder ce catalogue de près et à le confronter avec les politiques effectivement menées dans les entreprises, pour faire éclater les contradictions mais aussi pour les utiliser comme levier de mobilisation.

Dans la situation de crise présente, et compte tenu du rapport des forces dans la société française, le patronat sait qu'il doit bouger s'il veut conserver l'essentiel de son pouvoir. En ce sens, comme d'autres forces, il poursuit à sa manière la récupération des thèmes lancés notamment par la CFDT en les traduisant dans sa logique et en fonction de ses intérêts. La question qui nous est concrètement posée est celle de notre capacité, par notre action, de le questionner, de l'amener à préciser ses propositions, de l'obliger à négocier.

G. EN GUISE DE CONCLUSION : LES CONTRADICTIONS PATRONALES

Le discours patronal que nous venons d'examiner est fort cohérent avec la lutte menée contre la présence syndicale et la contestation au sein de l'entreprise. Il suppose que l'on ne remette pas en cause la finalité de l'entreprise dite « libre », ni les lois de l'économie concurrentielle.

Toutefois, il existe des contradictions, maintes fois soulignées entre cet « hymne » à la libre entreprise et au marché et la politique quotidienne du CNPF.

Le CNPF se bat pour le retour à la liberté des prix et contre l'intervention de l'administration, mais parallèlement il agit pour la réglementation de certaines importations. Le patronat français se débat en fait en permanence au milieu de ses contradictions et de ses incohérences.

H. COMMERCANTS ET ARTISANS

La situation extrêmement diverses des commerçants et artisans ne doit pas cacher une idéologie assez commune et une gamme de discours prompts à les charmer. Ces thèmes repris notamment par les G.I.R.³⁶ sont la responsabilité personnelle du petit entrepreneur, la lutte contre la bureaucratie, le développement de la libre initiative.

Vécues sur le mode de l'agitation par le CID-UNATI, ces valeurs expliquent les réactions épidermiques de ce monde aux événements et leur prise de position :

- révolte contre le gouvernement à propos de la taxation d'un certain nombre de produits
- pressions importantes pour bénéficier d'avantages et de régimes de faveurs sur les problèmes de sécurité sociale ou de retraite
- manifestations anti-syndicales au nom de la liberté du travail au moment des grèves nationales et notamment des coupures de courant EDF.

Inquiet des discours d'apparence réformiste du grand patronat, inquiet des discours sur la dimension sociale de l'entreprise, le petit patronat se situe aux premières lignes dans la lutte contre le programme commun et pour la liberté. Le chantage à l'emploi est important chez eux qui emploient une grande part des travailleurs.

³⁶ Les G.I.R. constitués par Debatisse (FNSEA), Combes (Artisans), Monier (Médecins), Charpentier (CGC), Gingembre (PME)